



CONFÉRENCE DES MINISTRES  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA FRANCOPHONIE



---

# COMPTE RENDU GENERAL DE LA 38EME CONFERENCE MINISTERIELLE

---

***OUAGADOUGOU (BURKINA FASO, LES 26 ET 27 FEVRIER 2021)***



## SOMMAIRE

**Pages**

- I- Rapport général de la 38<sup>ème</sup> Réunion du Bureau
  
- II- Relevé de décisions et motions
  
- III- Rapport général de la Réunion des experts
  
- IV- Rapport de la Commission Administrative et Financière
  
- VI- Rapport du jury du Concours international de la meilleure entreprise jeune du PPEJ Prix d'Excellence de l'année 2021
  
- VII- Liste de présence

## RAPPORT GENERAL DE LA REUNION MINISTERIELLE

La 38<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), s'est tenue en bimodale les vendredi 26 et samedi 27 février 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso dans la séquence temporelle de 13h30mn à 17h30mn

**Etats et Gouvernements présents :** Bénin, Niger, Congo, Sénégal, Tchad, Haïti, Centrafrique, Mali, Cameroun, Guinée, Égypte, Fédération Wallonie Bruxelles, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Seychelles, Tunisie, Gabon, Maurice, France, Madagascar, Cambodge Maroc, Burkina Faso, Guinée Bissau, Roumanie, Canada Québec, Canada Nouveau-Brunswick, Liban; Rwanda; Canada.

**Invités :** GTCF, Université SENGHOR, CJSOI, CCPFC, AMA, CIGEPS, CIJF, UPJ, AUF, OIF, CONFEMEN.

### Agenda

#### Vendredi 26 février 2021

##### Cérémonie officielle d'ouverture de la 38<sup>ème</sup> Session ministérielle

- Allocution de bienvenue du Maire de Ouagadougou
- Discours du Chargé de l'Intérim du Secrétariat général
- Discours du Président en exercice sortant
- Passation de pouvoirs en Présidents en exercice sortant et entrant
- Délibération et remise du Prix du Concours PPEJ par le Président du Jury
- Discours d'ouverture (choix de la Haute Autorité)

Réunion de concertation des ministres et chefs de délégations par zone géographique en vue de la désignation des pays membres du Bureau 2021-2023

Huis-clos des ministres et chefs de délégation

Sélection du candidat retenu au poste de Secrétaire général

Annnonce des conclusions du huis-clos ministériel

#### Samedi 27 février 2021 :

Début des travaux en plénière

- Examen et adoption de l'ordre du jour
- Mise en place du nouveau Bureau
- Messages des ministres et Chefs de délégations
- Messages des partenaires
- Présentation et adoption du rapport d'activités 2020 du chargé de l'Intérim du Secrétariat général

- Présentation et adoption de la programmation 2021
- Rapport des Commissaires aux Comptes.
- Présentation du Projet de Relevé de décisions
- Accueil des prochaines sessions
  - 15<sup>ème</sup> Réunion du Bureau (2022)
  - 39<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (2023)
  - 16<sup>ème</sup> Réunion du Bureau (2024)
- Annonce au Fonds commun

Cérémonie officielle de clôture des travaux de la 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle

- Lecture et adoption du Projet de Relevé de décisions
- Annonce des résultats du huis-clos ministériel
- Discours du Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général
- Discours de clôture du Président en exercice entrant du Burkina Faso

## I) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de **SEM, le Premier Ministre du Burkina Faso, Christophe Marie Joseph Christophe DABIRE**, du Ministre des Sports et des Loisirs, du Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat Jeunes du Burkina, du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc (en mode virtuel), du Ministre des Sports, de la Jeunesse chargé de la Vie associative du Gabon, (en mode virtuel), du Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'Intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, du Maire de Ouagadougou et de nombreuses personnalités diplomatiques, civiles et militaires.

### 1.1 Allocution de bienvenue du Maire de Ouagadougou

A l'entame, dira-t-il, il lui revient, au nom du Conseil municipal, des populations de la Ville de Ouagadougou et en son nom propre, combien, ils sont très honorés d'accueillir, les ministres et chefs de délégation, et les éminentes personnalités présentes. Cette présence en dépit de la maladie à coronavirus, et la manifestation, s'il en était encore besoin, de l'intérêt que les EGM portent aux attentes multiples des jeunes en termes d'accompagnement de leurs projets d'entreprise, d'allocation de bourses sportives, d'actions pour l'égalité homme/femme, de sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles, d'accès à la révolution du digital, etc.

Aussi, il souhaite une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Ouagadougou, une ville, citée à la tradition d'hospitalité établie et tient à témoigner sa reconnaissance pour le choix porté sur elle pour abriter les travaux de votre 38<sup>ème</sup> session ministérielle

La CONFEJES, depuis cinq (5) décennies aujourd'hui, s'est distinguée dans l'espace francophone comme un précieux outil au service du développement de la jeunesse. A ce titre, elle a imaginé et mis en œuvre deux programmes, l'un en faveur de la jeunesse et l'autre consacré au sport, dont il voudrait saluer la pertinence, au regard des résultats engrangés. Il a magnifié les engagements individuels et ceux des EGM pour les valeurs

défendues par la Francophonie et aussi, pour la quête de meilleures solutions aux préoccupations des jeunes, des femmes et des sportifs de l'espace francophone.

Il a apprécié à sa juste valeur les efforts consentis par la CONFEJES, notamment au plan financier, pour que les jeunes puissent se prémunir des nombreux fléaux, qui sont autant d'obstacles à leur épanouissement véritable.

C'est aussi la préoccupation de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), qui est à la fois un forum de concertation entre les Maires francophones et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale. Elle réalise en outre des projets qui contribuent à l'amélioration du bien-être des populations et à la modernisation de la gestion municipale. Dix (10) villes du Burkina Faso dont Ouagadougou en sont membres. Ainsi, sont-ils convaincus que le sport et la culture peuvent être appréhendés principalement comme pouvant jouer un rôle important dans la création du lien social, d'éducation ainsi que dans le développement économique local.

Pour donner suite à donner notre Assemblée Générale tenue en nombre 2018 à Lille sur la thématique du Sport en ville, nous avons identifié trois (3) programmes majeurs qui sont :

- ✓ Le soutien des villes dans le développement de leurs politiques culturelles pour la cohésion sociale et le développement local ;
- ✓ Le soutien aux démarches des villes qui conçoivent le sport comme élément stratégique de médiation sociale et d'intégration des populations ;
- ✓ Le soutien aux villes qui accueillent des événements sportifs.

Il est heureux qu'à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'institution, que la réflexion ait été engagée pour que l'action de la CONFEJES ait plus d'impact sur les politiques de jeunesse et de sport de nos EGM. Il a souhaité que cette réflexion puisse aboutir à de résultats propres à encourager la mobilisation des financements au profit de la jeunesse et du sport

Avant de terminer, il a remercié, sincèrement la CONFEJES pour les projets dont ont pu bénéficier de nombreux jeunes « ouagalais » dans le cadre du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

## **1.2 Discours DPJ/Chargé de l'Intérim du Secrétariat général**

Après les civilités adressées au Premier ministre, Chef du Gouvernement et aux Autorités présentes et en ligne, il a eu une pensée pour Feu Ali Bouramah HAROUNA, et remercié tous ceux qui les ont soutenus dans ces moments difficiles. L'octroi du quitus au défunt Secrétaire général est une preuve de cela. Toutefois la disparition de ce dernier n'a pas empêché au personnel du Secrétariat de se scinder les reins pour perpétuer son œuvre. Après cinquante ans dira-t-il, la CONFEJES doit continuer à renforcer son identité distinctive au plan institutionnel, programmatique et organisationnel. Au plan financier, il a évoqué l'utilisation des réserves de l'institution du fait des cumuls d'arriérés de cotisations dus par les EGM. Il a aussi rappelé le dispositif de la Cellule nationale CONFEJES au niveau de chaque EGM et les liens avec les différents démembrements reconnus par la Charte grâce à l'engagement des jeunes et la pratique du sport. Le camp d'entraînement du FFPO prépare la grande compétition, le club CONFEJES participe à la vulgarisation et au développement des disciplines, tandis les APEJ concernent toute la petite catégorie. Une priorité est dévolue à la pratique de l'EPS dans les cycles d'enseignement. En matière de

jeunesse, le rôle pionnier de la CONFEJES dans la promotion de l'entrepreneuriat est reconnu en tant que modalité forte de lutte contre le chômage. Le PPEJ est à la base de l'autonomisation de plusieurs générations de jeunes entrepreneurs dans les pays du Sud. Ce modèle a inspiré plusieurs EGM qui ont mis en place des dispositifs nationaux dédiés à l'emploi des jeunes. Le CTSO qui procède à l'attribution des financements est reconnu comme une bonne pratique. Pour corroborer cette démarche, la Francophonie par le biais de « La stratégie économique de la Francophonie 2020-2025 » a accordé une place prépondérante aux questions de jeunesse par sa prise en compte dans l'axe d'intervention [Appui aux stratégies d'économie numérique].

Le numérique reste un facteur incontournable et explique la création et l'animation de la plateforme « e-confejes ». Il conclut en remerciant toutes les Autorités présentes et en ligne ainsi que l'équipe du Secrétariat général qui a su faire preuve de résilience.

### 1.3 Discours du Président en exercice sortant Monsieur Othman El FERDAOUS, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc

C'est un grand honneur pour son pays, le Royaume du Maroc et un réel plaisir pour lui-même de prendre la parole et de s'adresser, à cette assemblée et tous ceux qui nous suivent également à distance, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 38<sup>ème</sup> session de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie.

Il a transmis les salutations fraternelles et amicales de sa majesté **Mohamed VI, Roi du Maroc**, à Son Excellence **Roch Marc Christian KABORE, Président de la République du Faso**, pour sa réélection à la tête de son pays, suite aux élections présidentielles de novembre 2020 et lui souhaite pleins succès et beaucoup de réalisations pour son nouveau mandat présidentiel. Il a souhaité traduire à son nom et au nom de tous les Ministres des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES, traduire toute sa gratitude pour les différentes sollicitudes, suite au décès de **Monsieur Bouramah ALI HAROUNA**, Secrétaire général de la CONFEJES, qui a été arraché de manière brutale à leur affection, le 03 août 2020 à Dakar.

Il poursuit : « La disponibilité, dont tous ont fait montre en ces douloureuses circonstances, témoigne de votre attachement aux valeurs de la grande famille de la francophonie. Au nom de tous mes collègues Ministres et des Chefs de délégation, je vous remercie sincèrement Monsieur le Premier Ministre, et au travers de Votre Excellence, le peuple et le gouvernement du Burkina pour les marques particulières d'attention dont nous sommes bénéficiaires depuis notre arrivée dans la capitale culturelle de Ouagadougou, malgré le contexte sanitaire mondial marqué par la pandémie de la Covid-19. Aussi, c'est vous dire toute notre gratitude pour le grand honneur que vous faites à notre organisation commune de présider la cérémonie officielle de ce jour. Nous apprécions, à sa juste valeur, votre auguste présence qui confère à notre session une dimension exceptionnelle, en plus de toutes les formes de délicatesse et d'hospitalité dont nous faisons l'objet, depuis notre arrivée en terre du Faso, pays des hommes intègres.

Nous retiendrons en effet, cette grande sollicitude comme le premier résultat tangible de notre session et comme le symbole de l'attachement constant et renouvelé de la République du Faso aux idéaux de notre Organisation, aux valeurs consacrées par la Charte de la Francophonie au sein de laquelle la CONFEJES porte le volet relatif à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Je voudrais ensuite, avec votre permission, **Monsieur le Premier Ministre**, réserver, dans cette expression de gratitude, une mention particulière pour, **Monsieur Dominique Marie André NANA**, Ministre des Sports et des Loisirs et **Monsieur Salifo TIEMTORE**, Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, ainsi que tous leurs collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre en œuvre vos pertinentes directives, avec un sens élevé de l'organisation et de la méthode qui nous ont permis d'organiser notre session ministérielle en hybride.

Je puis d'ailleurs attester, ici, que, tout ce qui relevait de la compétence du pays organisateur dans l'organisation de cette session, a été exécuté à notre entière satisfaction et conformément au Cahier des charges.

En effet, le contexte de la pandémie de la Covid-19 ne les a pas empêchés d'accueillir convenablement nos illustres invités des Organisations internationales sœurs dont il convient de saluer le sens de l'amitié et de la coopération, malgré un agenda très chargé.

Nous comptons, grâce à leurs apports, enrichir le contenu de notre session dans le sens de mieux agir pour le devenir des jeunes et des sportifs, tel qu'il ressort des buts assignés à la CONFEJES.

La 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de Marrakech, tenue du 14 au 16 mars 2019, la Réunion extraordinaire du Bureau de Dakar, du 06 décembre 2019, et la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau en visioconférence, du 25 juin 2020, avaient retenu la nécessité de procéder à des réformes institutionnelles de notre Organisation pour conformer ses missions à l'ère du temps après cinquante (50) ans d'existence, et procéder aux adaptations indispensables pour la rendre plus performante.

Conformément à la Décision n°12/CONFEJES/B14-2020, issue de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau, la Commission de réflexion avait pour objectif de :

- Proposer des pistes de solutions sur certaines problématiques, notamment sur la situation financière de l'Institution en tenant compte de l'impact des arriérés et des risques subséquents nés des cumuls des arriérés qui ne cessent d'augmenter ;
- Réfléchir sur l'amélioration du fonctionnement de l'Institution et l'actualisation des textes relatifs :
  - ✓ Aux Statuts de la CONFEJES ;
  - ✓ Aux Règles financières et comptables ;
  - ✓ Au Statut du Personnel de la CONFEJES ;
  - ✓ Le Règlement intérieur de la CONFEJES ;
  - ✓ Le cumul de la fonction de présidence du Bureau avec celle de la CAF au regard de la transversalité des deux (2) organes.

Après cinquante (50) ans d'existence, la CONFEJES doit répondre aux défis actuels et futurs. La situation actuelle montre que la globalisation croissante de l'économie mondiale est jalonnée de crises récurrentes (politiques, économiques, financières, sanitaires, etc.). Pour faire face efficacement à ces crises, les organisations, particulièrement les organisations internationales doivent innover leur management par de nouvelles façons de faire et d'être.

C'est pourquoi, la CONFEJES se doit, conformément à sa mission, de s'adapter à cette évolution par des réponses appropriées.

En plus, les conclusions et recommandations issues de l'audit organisationnel de la CONFEJES doivent également être mises à contribution pour rendre davantage performante la CONFEJES.

Aujourd'hui, plus qu'au début de la pandémie, la vie de toutes les institutions reste marquée par les conséquences de la pandémie de la COVID-19, ce qui a nécessité une réadaptation intelligente de notre part, afin de susciter une résilience impérieuse de la population francophone face à la perturbation du calendrier international induit par les conséquences de cette situation sanitaire internationale.

Notre institution a adopté le télétravail et les visioconférences depuis la mi-mars 2020 avec la tenue de la 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau par visioconférence, du 22 au 25 juin 2020.

Pour assurer la continuité de nos missions auprès des Etats et gouvernements membres, nous avons enregistré l'organisation de certaines activités en présentiel, en organisant :

- ✓ À Dakar, au Sénégal, au mois d'octobre, la réunion annuelle du Comité technique de Sélection et d'Orientation du programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes et l'atelier de réflexion sur le Volontariat et en novembre, la session sur le renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre la Covid-19.
- ✓ La tenue du Club CONFEJES d'athlétisme à Lomé, au Togo, en décembre et ;
- ✓ La troisième rencontre, en décembre également, ici même au Burkina Faso, des Directeurs de la jeunesse et des Présidents des Conseils nationaux de jeunesse des pays du G5 Sahel.

Aussi, notre institution s'est dotée d'une plateforme numérique **www.e-confejes.org** de formation à distance incluant les Webinaires qui a permis en ces temps de Covid de réaliser les activités suivantes :

- La tenue des travaux de la Commission Consultative permanente sur la formation des cadres (CCPFC) avec la participation des instituts nationaux de jeunesse et sport,
- La tenue de la troisième session de formation sur le portail francophone en matière de jeunesse, sport et loisir,
- La célébration de la journée africaine de la jeunesse avec les Présidents des Conseils Nationaux de Jeunesse des pays de l'Union africaine et les membres de la CONFEJES,
- L'organisation du séminaire d'échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires de Fonds nationaux ;
- La formation des coordonnateurs du Programme d'Appui Promotion Elite Jeune dans le domaine du sport ;
- La sélection de 13 projets sur la thématique « Femme- Sport-Santé » ;
- La tenue de différentes réunions de groupes de travail sur les réformes institutionnelles et les arriérés de cotisation et décorations de l'ordre international de la CONFEJES.

A travers cet outil, nous avons déjà compris l'avenir du numérique qui nous permet de travailler autrement, d'acquérir de nouvelles expériences enrichissantes.



C'est en vue de prendre en compte ces différents enjeux que nous avons fait le pari, pour cette 38<sup>ème</sup> session ministérielle, de privilégier dans nos travaux, des questions portant sur le renforcement de la visibilité et du rayonnement de notre organisation en plus de la pertinence de ses programmes.

Ainsi, je propose à notre agenda outre la nomination au poste de Secrétaire Général, que notre session analyse :

- Les (08) points proposés pour une actualisation de nos textes fondamentaux,
- La validation des recommandations de l'audit organisationnel de la CONFÉJES,
- Le nouveau projet de texte sur les décorations de la CONFÉJES,
- Les propositions sur la résolution du problème des arriérés de cotisation en vue de permettre un renforcement des moyens financiers conséquents pour la réalisation de nos programmes ;
- L'appui à la mise en place des cellules nationales de la CONFÉJES dans tous les Etats membres et en assurer leur fonctionnement harmonieux et efficient surtout avec les pays de l'Europe de l'Est.

L'importance de ces questions structurelles doivent toujours faire appel de notre part à la nécessité d'évaluations périodiques et de planification pour mesurer nos avancées afin de consolider les acquis et lever les contraintes en vue de maintenir les bonnes tendances des indicateurs de viabilité et de rayonnement de notre organisation.

Je présume d'avance que ces différentes missions ont été bien remplies grâce à la qualité des documents conçus par le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général et son équipe que je tiens à encourager et à féliciter pour l'engagement et le professionnalisme dont ils font preuve dans l'exercice quotidien de leur mission.

Au moment de clore le biennium 2019-2020, marqué par la présidence du Royaume du Maroc, je tiens, au nom de mon Gouvernement et aussi, au nom des membres du Bureau sortant, à remercier l'ensemble des EGM pour leur engagement et leur contribution aux résultats.

Il ne fait aucun doute, au regard du succès de cette cérémonie, que la présidence du Burkina Faso, sous la houlette de mon frère, Monsieur Dominique Marie André NANA, consolidera nos acquis vers la mise en œuvre effective des réformes institutionnelles.

Je souhaite à tous les Ministres et chefs de Délégation une excellente réunion. ».

#### 1.4 Passation de pouvoirs entre Présidents sortant et entrant

La passation de pouvoirs par le Président sortant au Président entrant des instruments symboliques, s'est faite entre Monsieur Mohammed HAMIMAZ, représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc et Monsieur Dominique André Marie NANA, Ministre des Sports et des Loisirs du Burkina Faso.

#### 1.5 Délibération et remise du Prix du Concours PPEJ « *Prix d'excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO* »

Le Jury du Concours était composé de Mmes Chada ABOUNACER et Fatoumata SYLLA (CONFEJES) ainsi que de MM. Assami B. TIENDREBEOGO (Burkina Faso), Loïc LUYEYE (France – par visioconférence) et Alain VERHAAGEN (Fédération Wallonie-Bruxelles), Président du jury).

Après délibération, sur les six pays ayant concourus pour le Prix d'Excellence à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, c'est la Béninoise Sogbo AMA qui remporte le 1<sup>er</sup> prix avec une enveloppe de 3.000.000 FCFA, le 2<sup>ème</sup> prix est allé au jeune Burkinabé Souleymane YOUGBARE avec une enveloppe de 2.000.000 FCA, et le 3<sup>ème</sup> prix est remporté par Ama Frédéric Andréa AYO de la Côte d'Ivoire avec une enveloppe de 1.000.000 FCFA.

Les autres participants ont reçu des prix d'encouragement de 300.000 FCFA chacun.

Une animation par une troupe artistique locale a suivi la remise du prix.

#### 1.6 Discours du Directeur de Cabinet de la Secrétaire générale de la Francophonie

Après les civilités d'usage, il déclare : [Je suis heureux d'être parmi vous, bien que par écran interposé, et honoré de vous de prononcer en son nom le message de la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise MUSHIKIWABO.

Vous savez combien la Secrétaire générale aurait aimé être là auprès de vous. Bien que son agenda l'en ait empêchée en cette période particulièrement dense, elle souhaite vous adresser tous ses vœux de réussite pour les travaux de cette 38<sup>e</sup> Conférence ministérielle.

Ce rendez-vous revêt une connotation toute particulière cette année, quelques mois après la disparition brutale et précoce du Secrétaire général de la CONFEJES, notre ami le Regretté Bouramah Ali HAROUNA.

La Secrétaire générale a eu l'occasion de saluer la mémoire de cet ardent militant de la Francophonie qui a œuvré avec détermination et courage pour aider les États et gouvernements à mieux prendre en compte les jeunes dans leurs politiques et à développer un plus grand accès au sport pour tous. Nous ne l'oublierons pas et cette douloureuse période de lutte contre la COVID 19 nous invite à rester encore plus unis et solidaires.

La nomination d'une ou d'un nouveau Secrétaire général de la CONFEJES arrive à un moment crucial, à quelques mois du Sommet de Djerba, qui aura lieu les 20 et 21 novembre prochains sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Un thème évidemment important pour tous les jeunes de notre espace qui aspirent à être encore mieux

interconnectés, comme nous l'indique la vaste Consultation menée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Francophonie sur laquelle je vais revenir.

Le Sommet de Djerba permettra de présenter une Stratégie ambitieuse et des projets structurants dans le domaine du Numérique, qui est une des priorités du mandat de la Secrétaire générale.

Elle tient d'ailleurs à saluer la participation active de la CONFEJES au Groupe de travail sur le numérique qu'elle a mis en place dès janvier 2020. La CONFEJES continuera à être associée aux travaux de l'actualisation de la Stratégie numérique.

Ce XVIII<sup>e</sup> Sommet se tient également juste avant l'échéance, en 2022, de la Stratégie Jeunesse de la Francophonie, adoptée par les Chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Dakar en 2014. Cette échéance sera l'occasion pour l'ensemble de la Francophonie de jeter un regard à la fois rétrospectif sur nos réalisations, et prospectif sur les actions à envisager afin de répondre toujours mieux aux attentes de notre jeunesse, le tout en développant des synergies, dans le respect et la complémentarité de nos mandats respectifs.

C'est dans cet esprit fédérateur que la Secrétaire générale, dès le début de son mandat, a souhaité que la CONFEJES participe aux séances du Conseil de coopération, au même titre que l'APF et les opérateurs de la Charte, afin d'assurer une meilleure coordination des plaidoyers et des actions au sein de la Francophonie.

C'est dans ce même esprit qu'elle a souhaité renforcer la collaboration entre la CONFEJES et l'OIF, tout particulièrement notre nouvelle Unité jeunesse, sport et citoyenneté, ainsi que le Comité international des Jeux de la Francophonie.

La CONFEJES joue depuis longtemps un rôle important en matière de veille, d'analyse et d'actions sur les politiques publiques relatives à la jeunesse et au sport, et anime un maillage dense et diversifié d'acteurs publics et de terrain dans ces domaines.

Le partenariat entre la CONFEJES et l'OIF est naturel depuis nos créations respectives et vous savez combien la Secrétaire générale y est attachée. Elle avait eu l'occasion de vous en faire part quelques mois après sa prise de fonction à l'occasion de votre précédente Conférence ministérielle tenue à Marrakech, le 14 mars 2019, qui marquait le 50<sup>e</sup> anniversaire de cette institution.

Le contexte mondial, la crise sanitaire, les aspirations légitimes de notre jeunesse nous obligent plus que jamais à faire plus, à faire mieux, et surtout, à faire ensemble.

Même si la santé des jeunes est relativement moins affectée par l'actuelle pandémie mondiale, nous savons toute la portée des conséquences collatérales de cette crise qui frappent les jeunes de plein fouet.

Je pense tout d'abord à la fermeture des établissements d'apprentissage, de formation et d'enseignement supérieur qui alimentent le risque de décrochage et les dangers de l'isolement.

Je pense ensuite à la crise économique qui freine les jeunes dans leur accès au marché du travail. Cette crise a considérablement augmenté un taux de chômage déjà particulièrement élevé dans cette catégorie de la population, et accentué la précarisation.

Je pense enfin aux effets néfastes produits par cette crise sur l'intégration sociale et la santé mentale des jeunes.

C'est à nous toutes et tous, acteurs politiques et publics, de concentrer encore davantage notre action en direction des jeunes afin de mieux les accompagner. La jeunesse a rarement été confrontée à un nombre aussi important de défis ! Il est légitime qu'elle s'interroge parfois sur le rôle des institutions, sur notre rôle. C'est notre volonté à tous qu'elle puisse rester en bonne santé, travailler, créer, innover, prendre part aux décisions et vivre pleinement sa citoyenneté.

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

La Consultation jeunesse de la Francophonie menée en 2020 à l'initiative de la Secrétaire générale à l'occasion du cinquantenaire de l'OIF nous apporte beaucoup d'enseignements.

A travers cet exercice de citoyenneté, ce sont plus de 10 000 jeunes issus de 134 pays, dont 83 Etats et gouvernements membres de l'OIF, qui ont dialogué, débattu, imaginé et exprimé leurs préoccupations et leur vision pour la Francophonie de l'avenir. Ils nous ont aussi fait part de leurs espoirs et de leurs propositions avec encore plus d'acuité dans le contexte que nous vivons.

La Secrétaire générale tient à renouveler tous ses remerciements à la CONFEJES qui n'a pas ménagé ses efforts pour organiser des ateliers, pour mettre à contribution son réseau de ministères de la Jeunesse et des Sports, de conseils nationaux ou de plateformes nationales de Jeunesse, qui à leur tour, ont mobilisé des milliers de jeunes en Afrique et en Amérique du Nord.

Comme vous le savez, depuis la restitution officielle en ligne des résultats de cette consultation le 22 décembre dernier, un rapport exhaustif est disponible et, là encore, nous aurons besoin de la CONFEJES non seulement pour nous aider à diffuser massivement les résultats et à favoriser leur prise en compte dans les politiques publiques, mais aussi pour contribuer au suivi des recommandations.

La Secrétaire générale souhaite en effet que cette large consultation marque le début d'une relation permanente avec la Jeunesse francophone qui a marqué son envie de contribuer à la Francophonie de l'avenir.

*Mesdames et Messieurs,*

De cette grande consultation de la jeunesse francophone sont ressorties plusieurs priorités très claires.

Tout d'abord, la Consultation a mis en lumière que le fait d'avoir un emploi constitue la toute première priorité chez les jeunes à travers tout l'espace francophone. Pour répondre à ce besoin en priorité, l'OIF vient de lancer deux projets en soutien à l'innovation pour favoriser l'autonomisation économique des jeunes. Le premier projet, « Les Pionnières » accompagnera des « jeunes pousses » à fort potentiel, pour les développer et les faire passer à l'échelle et leur permettre ainsi de générer davantage d'emplois.

Le projet D-CLIC offrira quant à lui des formations dans les métiers du numérique, pour développer l'employabilité et l'insertion professionnelle, aussi bien dans la réparation de matériel informatique ou de téléphone, que dans des formations de développement de code

informatique pour créer par exemple des applications innovantes. Nous comptons sur la CONFEJES, sur son réseau de partenaires et d'acteurs clefs auprès de la jeunesse, afin de cibler et accompagner au mieux les bénéficiaires.

Ensuite, bénéficier d'une éducation de qualité représente la deuxième priorité exprimée par les jeunes francophones. Ainsi, la qualité de la formation en français et de l'enseignement du français est primordiale pour la jeunesse qui confirme massivement que la maîtrise de la langue française reste le socle de la francophonie de l'avenir. Par ailleurs, en suivi de la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone (N'Djamena, les 18 et 19 juin 2019) organisée par l'OIF sous le haut patronage du Président de la République du Tchad, l'OIF a également lancé le mois dernier la plateforme RELIEFH qui regroupe des ressources pédagogiques issues de tout l'espace francophone pour contribuer à l'égalité entre les filles et les garçons dans les milieux éducatifs, et à un meilleur enseignement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La CONFEJES a tout son rôle à jouer avec nous en matière d'éducation et de formation auprès des jeunes femmes comme des jeunes hommes.

Autre priorité, les enjeux environnementaux qui concernent en premier lieu les jeunes générations car il s'agit du monde qui leur appartiendra demain. Avec notre Institut de la Francophonie pour le Développement durable, l'IFDD basé à Québec, nous voulons réfléchir à un nouveau projet pilote pour mobiliser les jeunes dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Là encore, la contribution de la CONFEJES sera primordiale.

Enfin, de manière transversale, l'engagement de la Secrétaire générale pour favoriser les liens entre les jeunes francophones et promouvoir le vivre ensemble se traduit par le lancement prochain de Radio jeunesse Sahel, qui sera animée depuis Ouagadougou. Elle proposera une offre radiophonique transnationale, au-delà de la fracture numérique, par et pour les jeunes issus des milieux urbains et ruraux à travers l'espace sahélien, avec des émissions musicales, culturelles et sportives inédites et originales dans six langues différentes.

En parlant de sport, comme vous le savez, la CONFEJES est un partenaire historique et incontournable du Comité International des Jeux de la Francophonie, le CIJF. La Directrice du Comité, Madame Zeina MINA, interviendra plus tard sur les préparatifs des Jeux de la Francophonie de 2022 de Kinshasa. La Secrétaire générale vous invite d'ores et déjà à Kinshasa et nous comptons sur votre soutien pour faire vivre l'excellence du sport francophone. Elle compte également sur la CONFEJES pour contribuer à la réflexion stratégique qu'elle a initiée au sein des Instances de la Francophonie concernant l'avenir des Jeux de la Francophonie.

*Monsieur le Premier Ministre,*

*Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,*

*Mesdames et Messieurs les Ministres,*

*Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,*

Je souhaiterais maintenant réitérer la confiance de la Secrétaire générale dans les instances de la CONFEJES pour désigner le ou la future Secrétaire générale qui saura répondre aux grandes attentes de la jeunesse et s'inscrira dans la Francophonie de l'avenir. La crise

sanitaire a modifié nos façons de travailler pour répondre aux besoins de plus en plus pressants de nos populations.

Cela exige de notre part encore plus de rigueur, de résultats tangibles et de transparence. L'OIF n'y échappe évidemment pas et c'est là tout le sens de la transformation que la Secrétaire générale mène depuis sa prise de fonction. Nous devons sans cesse innover pour créer des modes de fonctionnement agiles et efficaces qui amènent des résultats concrets pour nos populations.

Cette Francophonie dynamique et moderne, c'est la Francophonie souhaitée par nos mandants, les États et gouvernements, ainsi que par nos populations, la jeunesse en tête.

Permettez-moi de conclure sur une perspective réjouissante : le 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie, qui se rapproche à grand pas. Cette année, elle sera l'occasion de mettre à l'honneur le thème des « Femmes francophones, femmes résilientes ». Malgré les circonstances sanitaires, nous comptons sur la jeunesse et sur vous toutes et tous pour célébrer ensemble la Francophonie de l'Avenir et porter haut nos couleurs dans nos États et gouvernements membres et dans le monde.

Je vous remercie pour votre attention.

### **1.7 Discours d'ouverture du Ministre des Sports et des Loisirs du Burkina Faso, Monsieur Dominique André Marie NANA**

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames, Messieurs les Présidents d'Institution ;
- Monsieur le Président en exercice de la CONFÉJES ;
- Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;
- Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Mesdames, Messieurs les Chefs de mission diplomatique ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et interafricaines ;
- Monsieur le Secrétaire Général par intérim de la CONFÉJES ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames, Messieurs ;

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, permettez-moi, à l'occasion de l'ouverture solennelle des travaux de la 38<sup>ème</sup> session de la conférence des Ministres, de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES), de saluer en votre nom, les efforts constamment déployés par notre institution commune pour la promotion et le développement ordonné des activités de jeunesse, de sports et de loisirs dans nos États respectifs.

Je voudrais également, au nom de son Excellence, Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, traduire ma profonde gratitude aux Ministres et aux chefs de délégation, qui ont bien voulu effectuer le déplacement de Ouagadougou.

Je voudrais paraphraser le Président Thomas SANKARA pour vous transmettre le salut d'un peuple qui sur la terre de ses ancêtres, a choisi dorénavant de s'affirmer et d'assumer son histoire, dans ses aspects positifs, comme dans ces aspects négatifs, sans complexe aucun.

A la suite de Monsieur le Maire, de la Ville de Ouagadougou vous ouvre chaleureusement ses portes, et, j'émets le souhait que les commodités qui vous sont offertes depuis votre arrivée, forment pour chacun et chacune, les ferments d'un agréable séjour au Burkina Faso.

Je voudrais enfin présenter mes vives félicitations à toute l'équipe du Secrétariat général pour le formidable travail qu'elle a accompli, sous la direction de notre très cher et regretté Secrétaire général, Bouramah ALI HAROUNA qui nous a quitté le 03 août 2020.

(En sa mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence).

- Monsieur le Président ;
- Mesdames, Messieurs ;

La tenue de cette conférence en ces moments où l'Humanité peine à vaincre la pandémie de la COVID 19 est en soi une importante victoire.

Elle doit de ce fait être une occasion privilégiée pour procéder à une évaluation des principales orientations fixées au cours de nos sessions précédentes, notamment au cours des travaux de la 37<sup>ème</sup> conférence.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais ici, en votre nom, rendre un vibrant hommage, à la fois au Président et au deuxième Vice-Président, les Ministres Othman FERDAOUS du Maroc et Oswald HOMEKY du Bénin qui ont proposé et conduit une réflexion majeure, tendant à faire de la CONFEJES un outil véritablement au service de la jeunesse et du sport.

En effet, en étant les porteurs du thème de la célébration du cinquantenaire : « La CONFEJES, 50 ans après : quel impact ? », ils ont touché un sujet de préoccupation qui pose la pertinence de nos politiques de jeunesse et de sport, d'une part et d'autre part, la qualité des réponses auxquelles elles sont rendues.

C'est pourquoi, il nous est impératif de mettre à profit la conférence de Ouagadougou aux fins qu'elle valide la réflexion sur cette problématique, dont la résolution reste encore posée.

En effet, l'on peut sans conteste, au regard de ce qui nous est donné de voir, dire que les résultats atteints par les actions de la CONFEJES, pour autant qu'ils entrent en droite ligne du renforcement des capacités de planification et de gestion du domaine, n'en demeurent pas moins en deçà de nos attentes.

D'ores et déjà, dans la quête d'une plus grande influence des actions de la CONFEJES, nous devons plus que jamais mettre l'accent sur les partenariats et la mobilisation des ressources, ainsi que l'accompagnement et le suivi des politiques de jeunesse et de sport dans l'espace francophone. Il faut enfin donner les moyens à l'administration du Secrétariat général pour qu'elle puisse davantage mieux assurer ses missions régaliennes.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
- Distingués délégués,
- Mesdames et Messieurs,

A ce stade de mon propos, je voudrais évoquer avec déférence l'action de son Excellence, Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, en matière de politique de jeunesse et de sport qui se décline selon trois (3) axes d'intervention :

- Premièrement, le développement du capital humain en vue d'induire un impact plus prégnant des actions en faveur des jeunes et du sport afin qu'elles apportent leur contribution pour une croissance durable de l'économie nationale ;
- Deuxièmement, le renforcement des infrastructures économiques afin que les acquisitions effectuées contribuent à donner plus d'opportunités aux jeunes et plus d'autonomie aux femmes et, surtout à assurer une égalité d'accès aux pratiques de d'éducation physique, de l'activité physique et du sport ;
- Troisièmement enfin, la poursuite des efforts dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau en vue d'assurer le rayonnement international du Burkina Faso.

Ces axes constituent un travail de longue haleine. Aussi, outre l'appui constant, en termes de moyens humains et financiers, que nous apportons aux structures partenaires à l'interne, nous les encourageons à poursuivre les efforts et à imaginer des projets innovants, de concert avec les organismes internationaux.

En prenant acte de la ferme volonté de la CONFEJES de faire en sorte que nos Etats perçoivent désormais l'impact des actions, le Burkina Faso dans l'exercice de sa présidence au cours des deux (2) prochaines années, s'engage à veiller à l'application des documents validés par nos travaux et particulièrement, à la mise en œuvre conséquente de la programmation 2021.

Si les cinquante (50) ans d'existence de la CONFEJES sont, en soi, un motif de fierté, la question du diagnostic critique des actions du nouveau cinquantenaire reste un défi important à relever pour le bon fonctionnement de l'institution et du domaine de la jeunesse, du sport et des loisirs.

C'est pourquoi, également, le Burkina Faso, soucieux de la qualité des réponses apportées aux attentes de jeunes et des femmes de notre espace et de l'efficacité des actions y ayant trait, examinera toutes les possibilités qui peuvent se dégager pour un appui institutionnel conséquent au Secrétariat général.

Je ne doute pas que nos travaux parviennent à des conclusions déterminantes dans la quête d'un épanouissement de nos jeunesse respectives et de la mise en place des conditions permettant une pratique sportive et de loisir en faveur d'un mieux-être de nos populations.

Mesdames, Messieurs les Ministres et chefs de délégation ;

- Distingués invités ;

Avant de terminer mon propos, je voudrais vous réitérer mes remerciements de vous être déplacés en si grand nombre au Burkina Faso. Je salue respectueusement ceux qui, pour diverses raisons, participent en virtuel à cette conférence et je saisi la présente opportunité pour féliciter le Secrétariat général de la CONFEJES ainsi que le comité national, pour la parfaite organisation de cette conférence.

J'émet le vœu que soient mis en exergue, au terme de ces assises, des choix donnant une puissance de lecture et une visibilité aux actions de la CONFEJES.

Le Burkina Faso, pour sa part, l'accompagnera sans réserve dans le cadre des actions prioritaires définies.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte, au nom de son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, la 38<sup>ème</sup> conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.



Vive la CONFEJES !

Vive la coopération entre les Etats !

Je vous remercie !

### ❖ Visite des stands du Concours PPEJ et Pause-Café

**II) Réunion de concertation des Ministres et Chefs de délégation par zone géographique** en vue de la désignation des pays membres du Bureau 2021-2023 et le huis-clos.

#### *Annonce des conclusions du huis-clos ministériel*

Le huis-clos devait étudier les candidatures au poste de Secrétaire général.

Après avoir pris connaissance des conclusions de la Commission de présélection et après en avoir délibéré, les membres décident de proposer à la Conférence, la nomination de Madame Louissette Renée THOBI, Épouse ETAME-NDEDI au poste de Secrétaire générale pour un mandat de quatre (4) renouvelable une fois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

### III) Début des travaux en plénière

#### *3.1 Examen et adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour a été adopté sans amendement

#### *3.2. Mise en place du nouveau Bureau*

Le nouveau bureau est composé comme suit :

**Président** : Burkina Faso

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Congo

**2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Royaume du Maroc

**Rapporteur** : Mali

**Membres** : Canada Nouveau-Brunswick, Canada Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Togo, Gabon, Egypte, Madagascar, Haïti

#### *3.3. Messages des Ministres et Chefs de délégation*

a) **Gabon** : Le Ministre de la Jeunesse, des Sports, chargé de la Vie associative, après les salutations d'usage, s'est excusé de n'avoir pu faire le déplacement sur Ouagadougou. De Libreville où il se trouve, il a beaucoup échangé avec ses collaborateurs qui lui ont rassuré de l'excellent accueil qui leur a été réservé. Il a salué le sens de l'organisation du Burkina Faso. Sa participation à ces assises prouve l'intérêt que SEM Ali BONGO ODIMBA porte à la Francophonie. Le Gabon fait partie des membres fondateurs de la CONFEJES.

C'est pourquoi le Président de la République l'a instruit de témoigner son attachement à la poursuite des actions menées par la CONFEJES, en tant qu'instance de réflexion politique, à travers l'axe de la bonne gouvernance et d'opérateur de programmes de coopération pour la jeunesse et les sports. La coopération CONFEJES-GABON se porte bien et son pays a régulièrement payé ses cotisations et contribué au Fonds commun. Il se réjouit de ce que le PPEJ apporte à la jeunesse de l'espace francophone du Sud par le financement des projets

Le Parlement du Gabon vient d'adopter la Loi d'Orientation de l'EPS et la Loi d'Orientation sur la Politique nationale de Jeunesse est en gestation. Le Gabon s'apprête également à finaliser les Réformes sur le Conseil national de la Jeunesse Il rend hommage à Feu Ali Bouramah HAROUNA et félicite le Président en exercice sortant.

b) **Canada Québec** : Rend hommage à Ali Bouramah HAROUNA. Félicité le Président sortant et réaffirme son soutien pour la promotion des activités de jeunesse et de sports. Il a partagé sur l'expérience déroulée par son pays sur la continuité de la pratique de l'EPS et les entraînements des athlètes dans le respect des protocoles sanitaires dans un contexte de pandémie de Covid 19.

c) **Fédération de Wallonie Bruxelles**

Le Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports a félicité la CONFEJES pour ses nombreuses réalisations et a annoncé la volonté de son Gouvernement, dans ses actions futures à mettre la priorité sur les personnes porteuses de handicap. Il a partagé avec l'assistance sur le projet « Sport de Haut niveau et Projet de vie » déroulé dans son pays.

d) **Cameroun** : Salue la mémoire de Feu Ali Bouramah HAROUNA et remercie le Burkina Faso pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation et la parfaite organisation de la Conférence

e) **Guinée Bissau** : Félicite le Burkina Faso pour la parfaite organisation. Réaffirme la volonté de son pays de poursuivre le partenariat avec la CONFEJES

f) **Mali** :

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer du fond du cœur, ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance à l'endroit de Son Excellence Monsieur **Roch Marc Christian KABORE** et du Peuple Burkinabé pour l'accueil très chaleureux et l'hospitalité légendaire réservés à la délégation du Mali depuis son arrivée .Je voudrais transmettre les salutations et les félicitations des plus hautes Autorités de notre pays, notamment celles de Son Excellence, Monsieur **Bah N'DAW**, Président de la Transition, Chef de l'État ainsi que celles du Gouvernement et du Peuple Malien.

A l'occasion de cette rencontre de la famille francophone, nous avons jugé nécessaire, sinon indispensable d'informer les participants, de l'état d'évolution de la situation sociopolitique, sanitaire et sécuritaire de notre pays et exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Que chaque pays ami du Mali trouve ici l'expression de notre sincère et profonde reconnaissance.

Mon devoir de rappel me fait affirmer ici que notre organisation a plus de 50 ans d'existence. C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage aux Pères Fondateurs de la CONFEJES et à tous les pays francophones, qui n'ont ménagé aucun sacrifice, aucun effort afin d'assurer le développement de la jeunesse et des sports de notre espace.

Le Mali, mon pays, en accueillant la 12<sup>ème</sup> réunion du Bureau de la CONFEJES en mars 2016, démontrait au monde francophone, l'engagement fort de notre institution commune en faveur d'un pays membre en sortie de crise.

Aujourd'hui, avec le retour progressif de la paix, le Mali retrouve le chemin de la cohésion sociale, du développement global et de l'espoir.

Au titre des grandes réformes, une des missions fondamentales de la Transition, nous pouvons retenir entre autres :

- ❖ La relecture de la Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ) afin de l'adapter au contexte sociopolitique et culturel du pays, dont le processus a été officiellement lancé, un Forum national de la Jeunesse placé sous la Haute Présidence du Chef de l'État bouclera le processus.

Je souhaite que notre organisation, la CONFEJES, soit présente à ce grand rendez-vous de la jeunesse malienne afin d'y apporter toute son expertise en vue de la réussite de l'événement.

- ❖ La reprise des chantiers de construction ou de réhabilitation d'infrastructures socio-éducatives de jeunesse ;
- ❖ La formation et l'insertion socioéconomique des jeunes.

Enfin, des textes fondamentaux de création, d'organisation et de fonctionnement, des structures de jeunesse sont en cours d'élaboration afin de doter le secteur d'instruments législatifs et réglementaires.

- ❖ Dans le domaine des sports, nous pouvons retenir :
  - En karaté, l'organisation de la 1ère édition des Championnats cadets, juniors et seniors
  - En taekwondo, la participation au tournoi qualificatif des Jeux Olympiques Tokyo 2021 à Rabat au Maroc
  - En basketball, la participation de l'équipe nationale Seniors à la 2ème fenêtre des éliminatoires de l' Afro basket 2021 à Kigali au Rwanda
  - La participation de l'équipe nationale U-18 filles et U-18 garçons à l' Afro-basket 2020 au Caire (Égypte)
  - La participation aux Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) au Cameroun, le Mali sacré vice-champion d'Afrique après le Maroc.

Au total, 28 fédérations sportives ont bénéficié de l'appui du Ministère de la Jeunesse et des Sports et 15 ont pu organiser leurs championnats, malgré les contextes sécuritaire et sanitaire difficiles.

Cependant, il faut souligner que la pandémie à coronavirus et l'insécurité dans certaines régions du pays ont beaucoup impacté de façon négative la mise en œuvre correcte des activités programmées dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Je voudrais également souligner que le Mali est fier et se réjouit des appuis de la CONFEJES notamment à travers le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) et l'Appui Promotion Elite Jeunes (APEJ).

Dans le cadre des réformes en cours et concernant les textes fondamentaux, relatifs à la nomination du Secrétaire général, je souhaite vivement que les résultats de la Commission, soient soumis intégralement à la Conférence ministérielle qui procédera au choix définitif.

Je ne saurai terminer mon propos, sans féliciter la nouvelle Secrétaire générale et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions et remercier l'ensemble des ministres

et chefs de délégations, qui ont bien voulu accorder leur confiance au Mali pour l'organisation de la réunion du Bureau de la CONFEJES en 2022.

g) **Tchad** : Exprime sa reconnaissance au Burkina Faso. Réaffirme que plusieurs actions de jeunesse et de sports réalisées dans l'espace francophone sont à l'actif de la CONFEJES. Informe que dans son pays, une politique nationale de J/S est mise en œuvre pour promouvoir les jeunes et leurs groupements et la pratique de l'EPS/Sport. Félicite le Cameroun pour l'élection de sa candidate Madame THOBI, Epouse Etame NDEDI au poste de Secrétaire générale de la CONFEJES et rend hommage à Feu Ali Bouramah HAROUNA et souhaite un nouveau départ pour les prochaines cinquante années.

h) **Côte d'Ivoire** : Le Représentant du Ministre des Sports remercie le Gouvernement burkinabé pour l'organisation de la session, rend hommage au défunt Secrétaire général, félicite la nouvelle et réaffirme le soutien de son pays à la CONFEJES.

i) **Togo** : Salue la qualité de l'accueil et de l'organisation. Le Togo soutient les actions du Secrétariat, s'acquitte de toutes ses cotisations et met des cadres de haut niveau à la disposition de l'Institution. Il constate l'engagement du Secrétariat à poursuivre le travail et reste convaincu de sa capacité à relever les défis. Se réjouit de la nomination de Madame THOBI au poste de Secrétaire générale.

j) **Egypte** : Encourage les Burkina Faso pour la parfaite organisation et remercie Son Excellence le Président du Faso pour l'audience accordée aux ministres et chefs de délégations. Il salue le consensus qui a prévalu pour la nomination de la Secrétaire générale et félicite cette dernière. Il réitère la disponibilité de l'Egypte pour développer des accords de coopération avec les EGM. Il suggère de rendre visibles les actions des autres acteurs de la Charte, afin de susciter des synergies en son sein, mais aussi d'engager les réformes institutionnelles hardies pour que la CONFEJES garde son leadership dans son domaine de compétences. Pour clore son propos, remercie le président sortant et encourage le président entrant.

k) **France** : Remercie le Président sortant et félicite la nouvelle Secrétaire générale élue par consensus et rend hommage à Feu Ali Bouramah HAROUNA. Réaffirme la disponibilité de son pays à travailler dans la plus grande synergie avec les EGM. Constate que la virtualité a permis à la CONFEJES de participer à toutes les rencontres initiées par l'OIF et s'en félicite. La France contribuera au Fonds commun pour un montant de 611 000 000 d'euros et continuera à appuyer le PPEJ et le FFPO, et envisage de mettre à la disposition de la CONFEJES des cadres pour servir au Secrétariat général.

l) **Madagascar** : Félicite le Burkina Faso pour la parfaite organisation de la conférence et rappelle que son pays a honoré tous ses engagements vis-à-vis de la CONFEJES. En outre l'Etat malgache est entrain de renforcer son dispositif d'employabilité des jeunes. Enfin, félicite la nouvelle secrétaire générale élue.

m) **Roumanie** : Heureux de prendre part à la 38<sup>ème</sup> conférence et à l'institutionnel francophone par une participation aux Jeux de la Francophonie. Rappelle que le sport en tant qu'instrument de politique public participe à la formation de citoyens responsables. Il encourage la CONFEJES à poursuivre ses efforts pour la promotion du bénévolat auprès des jeunes.

n) **Sénégal** : Félicite les autorités burkinabés pour l'accueil et l'organisation ; Réaffirme l'engagement de l'Etat du Sénégal en tant que pays-siège à ne ménager aucun effort pour permettre au Secrétariat de travailler dans des conditions optimales qui favorisent la

performance. Salue la mémoire de Feu Ali Bouramah HAROUNA avec qui, il entretenait des relations particulières. Il témoigne de l'impact de l'action de la CONFEJES au niveau des EGM. Suggère de s'investir davantage dans la formation, l'accompagnement et le financement des APS et des projets de jeunes, et fait part de toutes les mesures prises pour un bon déroulement des JOJ de 2026 au Sénégal. Il a enfin félicité son compatriote Maïssa DIAO pour sa nomination au poste de Conseiller technique Jeunesse.

### 3.4. Messages des Partenaires

#### a) Agence mondiale anti dopage (AMA)

Félicite le Président sortant de même que le DPJ/CISG et a une pensée pieuse pour Feu Ali Bouramah HAROUNA. Rappelle que AMA est une création des États et gouvernements et du mouvement sportif pour uniformiser et universaliser les dispositions anti dopage. Elle a pour mission de protéger les athlètes pour une pratique indépendante et équitable. Au regard de ses moyens limités, elle signe des conventions pour mobiliser plus de ressources aux fins d'exécuter son programme. AMA est disposée à partager ses expériences et ses bonnes pratiques avec les EGM sur les problématiques de dopage

b) **Commission Jeunesse de l'Océan indien (CJSOI)** Félicite le Président et le DPJ/CISG et rend hommage à Feu Ali Bouramah HAROUNA. Constate que la pandémie à Coronavirus a montré la nécessaire solidarité entre les acteurs des activités jeunesse, sports et loisirs. Les projets d'actions étant adaptées au contexte de crise sanitaire, la CONFEJES peut compter sur le CJSOI peut dérouler ses activités dans l'Océan indien

c) **Conférence des Ministres de l'Éducation (CONFEMEN)** Par la voix de son chargé de communication a présenté les excuses du Secrétaire général. La CONFEMEN se satisfait de la collaboration avec la CONFEJES pour tous les efforts déployés et qui ont abouti à la « Déclaration de Cotonou sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement des EGM membres de la Francophonie » Rappelle que la CONFEMEN continuera à prendre les dispositions pour les formations en ligne et mobilisera les moyens et les ressources pour accompagner la mise en œuvre des programmes Pensée pieuse pour Feu Ali Bouramah HAROUNA et félicitations à l'endroit de Madame THOBI

d) **Agence universitaire de la Francophonie :** Remercie le Burkina, salue et félicite le Président en exercice ainsi que le DPJ/CISG. L'AIF est le 1<sup>er</sup> Réseau universitaire implanté dans tous les EGM de la Francophonie; Les cibles de l'AUF sont les jeunes en situation d'éducation. Sa démarche consiste à consulter les élèves, les étudiants et les enseignants et leurs réponses permettent de construire ses interventions. L'Agence déroule présentement deux projets :

- Le lancement d'une plateforme universitaire mondiale,
- Un réseau centré sur l'Employabilité, l'Entrepreneuriat, et l'insertion à travers le coaching et le renforcement de capacités.

L'Agence a pris aussi des initiatives dans le sport par l'organisation en partenariat avec le CIJF, de rencontres sportives entre les universités du Réseau. Se propose d'accompagner le Sénégal pour l'organisation des JOJ, par la formation des jeunes bénévoles dans des compétences-métiers. In fine, l'Agence est disposée à accompagner le Réseau des instituts spécialisés dans les domaines de l'EPS/Sport.

E) **CIJEPS** : Se félicite de l'invitation et de la nomination d'une femme à la tête de la CONFEJES. Réaffirme la disponibilité de son organisation à cheminer avec la CONFEJES

f) **Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF)** : Félicite Mme THOBI pour sa nomination, s'incline devant la mémoire de Feu Ali Bouramah HAROUNA. Rappelle le partenariat permanent avec la CONFEJES qui a eu à dérouler les cinq premières éditions. A propos des prochains jeux en RDC, informe que le processus se déroule bien. A ce jour, 39 pays dont 33, membres de la CONFEJES ont annoncé leur participation. Lance un appel à une mobilisation générale pour une participation massive et une réussite des jeux.

g) **Université SENGHOR** : Renouvelle la volonté de l'Université à co-agir avec la CONFEJES et construire une synergie entre acteurs et opérateurs de la Francophonie. En lien avec l'Unité « Jeunesse, Sports, Citoyenneté » de l'OIF

h) **GTCF** Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Roch Mark Christian KABORE Président du FASO et me réjouir de la marque d'attention dont j'ai fait l'objet en ma qualité de Coordonnatrice Internationale du GTCF de la part de Messieurs les Ministres de la Jeunesse et de celui des Sports à travers les déléguées nationales GTCF.

Permettez- moi aussi d'avoir une pensée pieuse en la mémoire de Feu Ali Bourama Harouna, Secrétaire général, brutalement arraché à notre affection

Depuis sa création en 2000 le Groupe de Travail pour la Promotion de la Participation des Femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse sports et loisirs (GTCF) a été accompagné par la CONFEJES pour la bonne exécution de la mission des déléguées nationales dans leurs pays respectifs. Pour ce faire un important programme de renforcement de capacités a été déroulé en direction de ces dernières. Aussi faudrait-il signaler que les activités des déléguées nationales devraient être intégrées dans les plans d'action des départements ministériels des Etats et Gouvernements membres.

Considérant les résultats obtenus lors de la célébration des 20 ans du GTCF, nous souhaiterions l'institutionnalisation de la célébration d'une journée voire une semaine du GTCF dans l'agenda de la CONFEJES pour plus de visibilité et la révision du cadre de référence du GTCF.

Je ne saurais terminer mon propos sans magnifier la nomination d'une femme au poste de Secrétaire générale de notre Institution en la personne de Mme Louissette TOBI qui fut point focal du GTCF.

Vous comprendrez que je puisse profiter de cette tribune pour saluer la facilitation de ma mission de Coordonnatrice Internationale par les autorités sénégalaises pour la prise en charge de l'égalité femme/ homme dans les projets et programmes de jeunesse et sports.

En souhaitant que 2021 marque le début d'une nouvelle ère dans la marche de la CONFEJES, je vous remercie de votre attention.

i) **Réseau des Instituts nationaux de Jeunesse et de Sports**

Permettez-moi, d'adresser mes chaleureux remerciements à Monsieur le Directeur des Programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat Général de la CONFEJES pour

son invitation et l'occasion qu'il nous offre de prendre la parole devant cette auguste Assemblée, au nom du Réseau des Directeurs des Instituts Nationaux de Jeunesse, des sports et de Loisirs de notre espace. Mon intervention sera axée sur la formation des cadres dans nos structures et principalement sur la recherche.

Pour rappel, c'était en 2019 que le Réseau des Directeurs des Instituts nationaux de Jeunesse, des Sports et de Loisirs a initié le Prix du jeune chercheur dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – Jeunesse et Loisirs (STAPS-JL) et proposé son institutionnalisation.

En effet, l'institutionnalisation d'un tel prix vise à encourager les jeunes cadres de nos Instituts à s'investir dans la production scientifique à travers la publication d'articles au sein d'une communauté scientifique, afin de mutualiser les différentes visions et de booster la recherche dans les pays membres de notre institution commune. Si le Réseau des Directeurs est aujourd'hui une réalité qui permet aux administrateurs des Instituts nationaux d'être permanemment en contact, l'organisation des jeux qui était également une opportunité pour les enseignants et les étudiants de se rencontrer, après avoir enregistré 3 éditions (Abidjan, Bamako et Niamey), a connu un coup d'arrêt depuis Niamey 2013.

C'est pourquoi, nous osons croire que le Prix du jeune chercheur pourrait alors devenir un espace de partage des étudiants et des enseignants dans le cadre des productions scientifiques.

La première édition du projet qui a eu lieu en 2019, avait enregistré la candidature de huit (8) enseignants-chercheurs de quatre (4) pays, qui ont proposé des articles scientifiques assez variés. Au regard du succès enregistré par la première édition et compte tenu de l'importance des divers thèmes abordés par les jeunes chercheurs postulants, nous sommes convaincus qu'il faille à tout prix, chercher à pérenniser le projet et à encourager la diffusion des articles sur notre plateforme, et pourquoi pas dans des revues scientifiques reconnues par la communauté scientifique. Pérenniser un tel projet requiert nécessairement la disponibilité des fonds indispensables à sa mise en œuvre. Certes nos Etats s'investissent véritablement dans la formation initiale et continue des cadres ainsi que dans la réalisation d'infrastructures et dans plusieurs autres aspects du développement des secteurs du sport, de la jeunesse et du loisir, mais force est de reconnaître que leur seule contribution ne suffit pas à hisser lesdits secteurs au niveau escompté.

Il a été arrêté au Maroc et plus précisément à la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle tenue, à Marrakech, la Décision n°17/CONFJES/C37-2019 sur la Formation des cadres, que je cite :

« La Conférence approuve le travail abattu par le Secrétariat général dans sa mission d'appui à la formation des cadres. Elle l'invite à poursuivre son action et d'orienter son énergie vers des actions politiques et de mobilisation de ressources en menant le plaidoyer auprès : des pays bailleurs en vue du financement de la formation des cadres des EGM du Sud, pour l'augmentation des contributions ».

C'est pourquoi, je voudrais bien profiter de cet espace qui m'a été attribué, pour solliciter, au nom du Réseau des Directeurs des Instituts de Jeunesse, des Sports et de Loisir, ici, auprès de votre Conférence, afin qu'elle participe à nos côtés au financement de ce projet du Prix du jeune chercheur du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques, de Jeunesse et de Loisir.

Je ne saurais terminer sans adresser toutes nos félicitations à la nouvelle Secrétaire Générale de la CONFEJES, à qui nous confions nos Instituts et nos grandes écoles de formation qui sont les siens.

j) **Union panafricaine de la Jeunesse (UPJ)** : Présente à nouveau ses condoléances à la communauté francophone en général, celle de la CONFEJES en particulier suite au rappel à Dieu de Feu Ali Bouramah HAROUNA, félicite le DPJ/CISG pour sa constance. Réitère la disponibilité et la volonté de l'UPJ à finaliser la « Convention sur le vivre ensemble et le libre ensemble ». Il souhaite que les jeunes et/ou leurs représentations soient de plus en plus invités aux rencontres internationales et demande aussi la constitution du cadre de concertation Conseils nationaux de Jeunesse-Directeurs nationaux de Jeunesse. Demande aux organisations sous régionales de porter une attention particulière à la Radio Jeunesse G5/Sahel implantée présentement à Niamey

Demande aux EGM de faire taire les armes et de renforcer le dispositif du PPEJ particulièrement dans les zones en/ou en sortie de crise. Remercie les autorités et le peuple burkinabé pour la qualité de l'accueil et rappelle la disponibilité de l'UPJ à accompagner la nouvelle Secrétaire générale.

### 3.5. Présentation et adoption du rapport 2020 du Chargé de l'intérim du Secrétariat général

L'année 2020 est marquée, il faut le rappeler, par deux (02) événements majeurs :

- La situation de la pandémie de la Covid-19 ;
- Le décès de Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, survenu le 03 août 2020 à Dakar.

Suite au rappel à Dieu du défunt Secrétaire général de la CONFEJES, à toutes les occasions et au besoin, la CONFEJES a remercié toute la famille francophone et ses partenaires pour leurs soutiens et leurs compassions à l'endroit de l'institution et à son personnel. Pour la bonne mise en œuvre de sa programmation 2020, la CONFEJES n'a pas dérogé à la règle habituelle qui consiste à décliner ses actions en trois programmes avec une gestion axée sur les résultats et l'harmonisation de sa planification quadriennale avec celle de l'POIF. Les trois programmes sont les suivants :

- Le programme 1 qui vise à contribuer à la promotion des idéaux de la Francophonie tout en assurant l'efficacité de la CONFEJES et son rayonnement au sein de la Francophonie et auprès des autres partenaires clés.
- Le programme 2 qui vise à valoriser le potentiel Jeunesse au sein des processus de développement des États et gouvernements membres de la CONFEJES. Le résultat escompté au terme de sa mise en œuvre est d'accroître la contribution du secteur jeunesse au développement des États et Gouvernements membres de la CONFEJES.
- Le programme 3 qui vise à améliorer l'accès, la qualité et la gestion du sport et à promouvoir le développement inclusif du sport. Le résultat escompté à terme est de favoriser la promotion de la langue française, la paix, la solidarité et la santé des populations par un développement inclusif du sport dans les États et Gouvernements membres de la CONFEJES.

En effet, la programmation 2020 a connu, malgré sa pertinence dans sa conception, des réajustements et une priorisation dictée par le contexte de la Covid-19 qui a imposé à



toutes les institutions de travailler autrement. Le choix des actions à mettre en œuvre et leur redimensionnement ont été également alignés aux priorités dégagées dans les politiques et stratégies nationales et sectorielles et cadrent avec les orientations et priorités de la Francophonie. Le besoin d'adaptation, pour continuer à apporter une réponse appropriée aux besoins et défis des acteurs et des EGM, a conduit à la conception, la mise en œuvre d'une plateforme numérique autonome « **e confejes** », pour la mise en œuvre des activités en visioconférence. Aussi, la conduite de certaines actions en présentiel, avec le respect des mesures barrières et règles sanitaires en temps de Covid, a fait l'objet de choix judicieux. Toutefois, l'efficacité technique a été parfois fragilisée par les aléas du direct et des problèmes de connectivité, du fait notamment des différences de débit de connexion selon les pays et aussi le décalage horaire qu'il fallait impérativement prendre en compte, dans le cadre de la mise en œuvre des activités. Cependant, la dimension du numérique dans la mise en œuvre de la programmation 2020 a permis d'appréhender son importance en termes d'économie d'échelle qu'elle peut engendrer, mais aussi et surtout, la nécessité pour la CONFEJES de s'adapter à tous les changements qui peuvent survenir dans l'exercice de planification pour l'atteinte des résultats. Les raisons des choix des activités récurrentes à la Covid ont, par endroit, boosté les résultats de certaines actions, notamment l'augmentation du nombre de projets des jeunes financés en 2020 avec le CTSO/PPEJ, Rapport d'activité du Secrétariat général 3 mais aussi l'augmentation du nombre de participants pour certaines actions avec l'organisation du Club CONFEJES d'athlétisme de Lomé. Par ailleurs, il y a toujours la diminution drastique du nombre de pays éligibles à défaut d'être à jour de leurs cotisations qui amoindrit l'accès du nombre d'EGM aux financements des projets jeunes et services connexes.

### **3.6. Présentation et adoption de la programmation 2021**

Pour la programmation 2021 de ses activités, la CONFEJES, grâce à sa capacité de résilience face à la situation sanitaire mondiale, a pris l'option de continuer à décliner ses actions en trois programmes (Prog1 : Gouvernance et actions stratégiques, Prog2 Jeunesse, Prog3 : EPS/Sports) avec une gestion axée sur les résultats et l'harmonisation de sa planification quadriennale avec celle de l'OIF. En effet, la programmation 2021 a connu, malgré sa pertinence dans sa conception, des réajustements et une priorisation dictée par le contexte de la Covid-19, qui a imposé à toutes les institutions de travailler autrement. Le choix des actions à mettre en œuvre en 2021 et leur redimensionnement ont été également alignés aux priorités dégagées dans les politiques et stratégies nationales et sectorielles et cadrent avec les orientations et priorités de la Francophonie

Le besoin d'adaptation pour continuer à apporter une réponse appropriée aux besoins et défis des acteurs et des EGM, vont conduire également en 2021 à s'inscrire dans la matérialisation des grandes conclusions et recommandations issues des travaux sur les réformes institutionnelles de la CONFEJES. Vivre avec la Covid-19 et la mise en œuvre de la plateforme numérique autonome « **econfejes** », va conduire très certainement à des choix raisonnés dans la matérialisation des actions, en présentiel ou en virtuel, à l'image de l'exercice 2020. Cependant, la prise en compte de la dimension du numérique dans la mise en œuvre de la programmation 2021 et de l'expérience déjà acquise permettra, au besoin, d'appréhender la nécessité pour la CONFEJES de tenir ses activités à la fois en présentiel et visioconférence, et palier à tous les obstacles et changements qui peuvent survenir dans la mise en œuvre des activités en 2021 pour l'atteinte des résultats

**Répartition du budget général par composante et par programme**

Programmes	Effets	Nombre d'actions	Actions prioritaires
<b>Programme1 : Gouvernance et actions stratégiques</b>	<b>Composante 1</b> : Gouvernance et partenariat	4	53 000 000
	<b>Composante 2</b> : Formation des cadres	3	30 000 000
	<b>Composante 3</b> : Egalite H/F	3	31 000 000
	<b>Sous total Programme 1</b>	<b>10</b>	<b>114 000 000</b>
<b>Programme2 : Jeunesse</b>	<b>Composante 1</b> : Mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes	4	342 134 818
	<b>Composante 2</b> : Participation citoyenne, droits humains et valeurs de la Francophonie	4	77 500 000
	<b>Sous total Programme 2</b>	<b>8</b>	<b>419 634 818</b>
<b>Programme3 : EPS/Sport</b>	<b>Composante 1</b> : Accès inclusif à la pratique sportive	5	86 500 000
	<b>Composante 2</b> : Professionnalisation	9	308 580 000
	<b>Sous total Programme 3 :</b>	<b>9</b>	<b>395 080 000</b>
	<b>Total général</b>	<b>32</b>	<b>928 714 818</b>

**3.7. Rapport des Commissaires aux comptes**

Les Commissaires aux comptes, M. Philippe DUBOSCQ et M. Hafid ESSEKKAKI, ont rendu compte de la mission de commissariat aux comptes de l'exercice 2020, réalisée du 1er au 5 février 2021 à distance, dont les principaux axes sont :

- La nature des travaux de vérification ;
- Exécution des budgets 2020 ;

L'évolution des cotisations et contributions en 2020 ;

Observations générales suite à la mission ;

Recommandations.

**1 La nature des travaux de vérification**

Elle est relative aux observations générales liée aux normes de vérification reconnues au plan international, à l'examen préalable du contrôle interne, la vérification des principaux documents financiers annuels et les entretiens avec les principaux responsables de la CONFEJES et aux conditions particulières de réalisation de la mission en 2021 marqué par quelques limites dans les travaux réalisés, le décès du Secrétaire général avec une période d'incertitude juridique, et le délai court de réalisation du rapport.

**2 Exécution des budgets 2020**

- Budget de fonctionnement : 96.9 %
- Budget d'équipement : 31.7 %
- Budget Programmes : 87,77 %
- Budgets fléchés : 90.70 %

### 3 Evolution des cotisations 2016-2020

Pour ce qui est des cotisations et contributions de l'année 2020, le constat d'une stabilité par rapport aux années précédentes a été fait ;

L'évolution des soldes des cotisations et contributions dues par les EGM en 2020 sont en nettes augmentation en 2020 pour :

- Les cotisations statutaires : 363 millions FCFA (16 pays) ;
- Le PPEJ : 300 millions FCFA (16 pays) ;
- Le FFPO : 65 millions FCFA (18 pays) ;
- Les financements fléchés : 42 millions FCFA et en diminution pour le Fonds commun : 85 millions FCFA (05 pays).

### 4 Observations générales suite à la mission de vérification

Elles ont porté sur quatre (04 points) : La gestion des Ressources Humaines, l'organisation et fonctionnement du Secrétariat général, les dépenses de fonctionnement, l'exécution des programmes, la gestion et apurement des caisses d'avance, et les comptes bancaires (BRM). A l'issue de ces observations, les recommandations ont été formulées.

### 5 Recommandations

Trois (03) recommandations sont non reconduites, trois (03) reconduites, et trois (03) nouvelles recommandations sont ressorties.

**a) - *Recommandations précédentes non reconduites***, mais qui feront l'objet d'un suivi lors de la mission réalisée en 2022 :

- Régulariser la situation des agents en activité, mais sans contrat depuis début janvier 2020 ; ne plus recruter les agents contractuels au moyen de contrats de prestation et recourir systématiquement à des contrats de travail ; pour les emplois permanents figurant dans l'organigramme de la CONFÉJES, recruter des agents en contrat à durée indéterminée puis les titulariser à l'issue d'une période d'essai s'ils donnent satisfaction ; pour les besoins temporaires, recruter des agents en contrat à durée déterminée en respectant les limites fixées par le droit du travail (nombre de contrats avec le même employeur, durée maximale).

- Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFÉJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, etc.) dans un contexte financier contraint.

- Solder les caisses d'avance sans tarder après la tenue des événements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFÉJES, et en tout état de cause avant la clôture de l'exercice comptable. Liquider, avant la fin du premier semestre 2020, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non soldées au 31 décembre 2019.

**b) - *Recommandations reconduites*** Trois (03), (avec, le cas échéant, actualisation du libellé)

1. a) Poursuivre la démarche d'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFÉJES (cadres internationaux et agents de recrutement local) en améliorant les documents utilisés, en définissant les objectifs à atteindre et en précisant les critères d'appréciation des résultats obtenus ; b) adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFÉJES.

2) Compte tenu des difficultés rencontrées depuis 2018 avec la banque BRM auprès de laquelle la CONFEJES dispose d'un compte courant et d'un placement à terme, de 300 000 000 FCFA rechercher d'autres banques plus fiables susceptibles d'offrir des conditions financières comparables et transférer la totalité du dépôt à terme à d'autres banques ; diversifier en tout état de cause le portefeuille de placements pour minimiser le risque.

3) Demander en 2021 les propositions tarifaires de nouvelles agences de voyages pour les comparer avec les prix de l'agence actuelle ; passer un nouveau marché avec deux à trois d'entre elles pour avoir plus de choix selon les destinations et les compagnies aériennes, réduire ainsi le coût des billets d'avion et éviter une dépendance vis-à-vis d'un seul fournisseur ; formaliser les résultats de ces mesures.

### **c) - Recommandations nouvelles pour 2021 Trois (03)**

4. Compléter les Textes fondamentaux pour permettre au Président en exercice, dès la constatation de la vacance du poste de Secrétaire général, de désigner rapidement un cadre chargé de l'intérim afin d'assurer la continuité des affaires courantes de l'institution dans l'attente d'une réunion ministérielle extraordinaire.

5. a) Face aux difficultés récurrentes de recrutement de cadres internationaux à la direction administrative et financière, envisager de pourvoir le poste de directeur administratif et financier adjoint par un agent de recrutement local, recruté sur la base d'un contrat à durée indéterminée, à l'issue d'une période d'essai ; b) Comblent le poste de directeur administratif et financier, vacant depuis avril 2019, par le recrutement d'un cadre international ; c) Organiser, à titre transitoire, jusqu'à la nomination d'un nouveau responsable, les responsabilités administratives, financières et en matière de ressources humaines au sein de la CONFEJES, l'intérim assuré par Mme METI épouse ZE, prenant fin à l'issue de la Conférence ministérielle prévue du 23 au 27 février 2021.

6) Imputer dès 2021 la rémunération de l'ensemble des agents en contrat à durée déterminée au poste « charges de personnel » du budget de fonctionnement et non au poste « honoraires » ou au budget des programmes.

## **6 Appréciation générale et suites envisagées**

Estimant que la comptabilité générale de la CONFEJES retrace fidèlement les transactions de l'année 2020, les commissaires aux comptes proposent de donner :

- *Le quitus à Monsieur Bouramah Ali HAROUNA, pour sa gestion du 1er janvier au 03 août 2020 ;*
- *Le quitus au Directeur des Programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE pour sa gestion du 15 septembre au 31 décembre 2020 ;*
- *D'approuver les comptes et la gestion assurée par les cadres de la CONFEJES au titre de la gestion des affaires courantes pendant la période du 4 août au 14 septembre 2020.*

### **3.8. Présentation du Projet de Relevé de décisions**

Le Projet de Relevé de décisions a été présenté par le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali, Rapporteur

Il compte quarante (40) décisions et une motion de remerciements aux Autorités burkinabé. Ce qu'on peut en retenir se focalise sur les décisions n° 1, 2 et de 34 à 37

**Décision n°1 /CONFESJES/C38-2021 : Désignation des membres du Bureau**

Président : Burkina Faso

1<sup>er</sup> Vice-Président : Congo

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Royaume du Maroc

Rapporteur : Mali

Membres : Canada Nouveau-Brunswick, Canada Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Togo, Gabon, Egypte, Madagascar, Haïti.

**Décision n°2/CONFESJES/C38-2021 : Accueil des prochaines sessions ministérielles**

La Conférence après concertations entre les Etats et gouvernements membres décide :

- La 15<sup>ème</sup> réunion du Bureau (2022) sera accueillie par le Mali;
- La 39<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (2023) se tiendra au Congo.

**Décision n° 34/CONFESJES/C38-2021 : Nomination du Secrétaire général**

La Conférence, après en avoir délibéré, nomme Madame Louissette Renée THOBI épouse ETAME-NDEDI du Cameroun, au poste de Secrétaire général pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable une fois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**Décision n° 35/CONFESJES/C38-2021 : Confirmation de nomination d'un Conseiller Technique et prise de service au Secrétariat général**

La Conférence, conformément à la décision n°45/ CONFESJES/B14-2020, confirme la nomination au Secrétariat général, après la période d'essai de six (6) mois, de Monsieur Maïssa DIAO (Sénégal), au poste de Conseiller Technique/Jeunesse, pour un premier mandat de deux (2) ans, renouvelable une fois.

**Décision n° 36/CONFESJES/C38-2021 : Confirmation des nominations et prise de service au Secrétariat général**

La Conférence, conformément aux décisions n°46 et 48/CONFESJES/B14-2020, confirme les nominations des cadres au Secrétariat général, après la période d'essai de six (6) mois. Il s'agit de :

- Monsieur Abdoul Rachid ABDOUL BAKI (Niger), au poste de Directeur des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans renouvelable une fois ;
- Madame Amélé Djatougbé Nathalie NOAMESHIE (Togo), au poste de Directrice Adjointe des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.
- Madame Fatoumata SYLLA GUEYE (Seychelles), au poste de Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse, pour un second et dernier mandat de trois (3) ans.

**Décision n°37 /CONFESJES/C38-2021 : Intérim au poste de Directeur Administratif et Financier**

La Conférence décide de prolonger l'intérim au poste de Directeur Administratif et Financier assuré par, Madame Christine Gabrielle METI Epse ZE (Cameroun), jusqu'au recrutement et la prise de service du futur DAF.

### **3.9. Annonce au Fonds commun**

Sous réserve de confirmation par voie épistolaire, les pays suivants ont annoncé leur contribution au Fonds commun :

France : 611 000 euros

Fédération Wallonie Bruxelles : 105 000 dollars canadiens

Mali : 5 000 000 FCFA

## **IV) Cérémonie de clôture**

**4.1 Lecture et adoption du Projet de Relevé de décisions :** Le Relevé a été lu par Monsieur Mossa AG ATTAHER, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali en sa qualité de rapporteur et adopté par la Conférence.

### **4.2 Annonce des conclusions du huis-clos**

Les annonces ont porté sur la nomination au poste de Secrétaire générale, les nominations de cadres au Secrétariat général et les pays d'accueil des prochaines sessions (Bureau en 2022 et Conférence ministérielle en 2023). Elles ont été présentées plus haut.

### **4.3 Discours de DPJ/CISG**

Monsieur le Ministre des Sports et des Loisirs de la République du Faso, Président en exercice de la CONFEJES,

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Messieurs les représentants des organisations internationales et les partenaires au développement ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Honorables invités.

Dans mon propos à la cérémonie officielle d'ouverture de la session ministérielle, je saluais déjà l'accueil chaleureux réservé et les conditions de séjour offertes conformément aux traditions d'hospitalité, du pays des hommes intègres, malgré le contexte de la Covid 19.

Notre environnement favorable de travail a été renforcé par la présence de Son excellence Christophe Joseph Marie DABIRE, premier Ministre du Faso, à l'ouverture de nos travaux.

Son message, porté par le Ministre des Sports et des loisirs, empreint d'engagement à l'endroit des Ministres des Etats et Gouvernements Membres, avait été bien perçu, si j'en juge par l'exhaustivité et la qualité des résultats issus des travaux, qui se sont déroulés dans une très bonne ambiance, dans le respect de l'idéal et des valeurs de la grande famille francophone.

Mesdames et Messieurs ;

Comme l'attestent les résultats, les questions inscrites à l'agenda ont été passées en revue, un relevé de décisions a été stabilisé et validé par la conférence des Ministres.

Nous gardons à l'esprit, que cette Conférence ministérielle a été inscrite sous le signe de présage d'un avenir meilleur pour notre Institution avec l'ensemble des réformes à conduire et la nomination d'une Secrétaire générale.

Je voudrais saluer, Mesdames et Messieurs les Ministres, chefs de délégation et partenaires, votre démarche dans la prise en compte des données du contexte international actuel marqué par la pandémie de la Covid 19.

Mesdames et Messieurs ;

Comme je l'avais déjà souligné et puisque la répétition est la mère de l'apprentissage, la CONFEJES a aujourd'hui plus que hier, besoin de vos conseils, de vos propositions et de votre soutien.

Les membres du Secrétariat, j'en suis persuadé, qui ont fait montre de leur engagement et disponibilité, sauront transcender les contingences afin d'atteindre des résultats probants.

Ainsi s'achève Ouagadougou 2021. Merci au Maroc pour la réussite de la Présidence 2019 – 2021, plein succès à notre pays frère du Burkina Faso, nous resteront déterminés à mener à bon port le bateau CONFEJES.

Merci encore, à toutes et à tous, pour votre appui et votre disponibilité.

Je vous remercie de votre aimable attention.]

#### **4.4 Discours de clôture du Ministre des Sports et des Loisirs du Burkina Faso, Président en exercice**

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;

Mesdames, Messieurs les Experts, Distingués Invités, Mesdames, Messieurs ;

Au terme de nos travaux, je voudrais vous exprimer les sincères remerciements du Gouvernement et du peuple du Burkina Faso pour nous avoir honorés de votre présence, malgré le contexte sanitaire qui a remis en cause de nombreuses certitudes dont l'humanité se croyait investie.

Cette conférence a été, une fois de plus, l'occasion pour la CONFEJES, d'analyser la justesse de ses choix stratégiques. Mais plus important, de prendre la mesure de l'impact de ses actions, conformément au slogan du cinquantenaire, « *impactons davantage* ».

Mesdames, Messieurs, Distingués Invités ;

Notre rencontre nous a offert une tribune d'échanges et de questionnements pour coordonner les actions des Etats membres et des Organisations internationales, partenaires de la CONFEJES et pour relever les défis mondiaux en matière de jeunesse, de sport et de promotion des valeurs qu'il véhicule.

Les décideurs que nous sommes, les Organismes venus nous accompagner et les personnes ressources, chaque participant a donné de son temps et de sa personne, pour affirmer l'engagement de notre Institution commune et de nos gouvernements respectifs, à concevoir des politiques de jeunesse et de sport pertinentes pouvant contribuer efficacement au développement de nos Etats.

Distingués Ministres et Chefs de délégation ;

Mesdames, Messieurs ;

Les documents soumis à notre appréciation par les experts ont été de belle facture. C'est la preuve de leur sérieux et de leur implication quant au succès de cette 38<sup>ème</sup> Conférence. En votre nom à tous, je les réitère mes félicitations et ma satisfaction pour la qualité de leur travail.

L'intérêt de leur investissement réside cependant dans l'engagement de nos Etats à prendre les diligences requises susceptibles de fonder la volonté de changement portée par la CONFEJES. A ce titre, la quête de bonne gouvernance et l'appel à plus de financements sont des objectifs à même de convaincre les Etats membres à honorer leurs contributions statutaires. Il n'est nul besoin de rappeler que beaucoup de pays ne sont pas à jour de leurs cotisations, toute chose qui ne permet pas d'apporter des réponses satisfaisantes aux attentes des jeunes et des sportifs de l'espace francophone.

Y remédier est je pense, une condition essentielle pour que nous soyons capables d'impacter davantage et pour un meilleur rayonnement de la CONFEJES.

Quant à un fonctionnement régulier du Secrétariat général, je rappelle à votre attention, qu'il faille mener urgemment les démarches pour la nomination d'un Directeur Administratif et Financier car l'intérim à ce poste n'a que trop duré.

C'est le moment de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont œuvré à assurer la continuité du service du Secrétariat général malgré les vicissitudes qu'il a traversé. En cela, je félicite et remercie les cadres de cette structure, dont les efforts ont permis la tenue effective de cette conférence.

Mesdames, Messieurs, Chers participants ;

Dans le dessein que la CONFEJES impacte durablement le vécu de notre jeunesse, le dynamisme de notre sport et l'égalité femme/homme qui nous est si chère, je veux m'appesantir sur la présidence en exercice du Burkina Faso.

Mon pays a d'abord l'ambition d'agir, au cours des deux (2) prochaines années, en faveur de la mise en conformité des modes opératoires de la CONFEJES avec les textes de sa création.

La présidence du Burkina entend également veiller à ce que nos programmations atteignent des taux de réalisation satisfaisants et évidemment vérifiables.

Prenant en compte les pistes de réforme, le Burkina Faso ne dérogera pas à son engagement de relever les nombreux défis en la matière.

Enfin, il veut conduire un processus programmatique pour résorber les lourds arriérés de cotisations. Sur ce dossier épineux, chaque pays sera appelé à y mettre du sien. Nous voulons compter sur la coopération de tous et espérer ensemble voir le bout de ce tunnel dans les meilleurs délais.

Bien entendu, notre présidence en exercice ne saurait être une réussite sans l'aimable accompagnement et la commune volonté des Etats membres à implémenter les réformes que le comité mis en place nous a proposées.

A ce propos, je compte sur l'assistance de mon prédécesseur, le Ministre FERDAOUS dont les conseils seront d'un précieux concours. Je me réjouis de son accompagnement en



qualité de 2<sup>ème</sup> vice-président et me félicite des apports et de l'expérience de Monsieur Hugues NGOUELONDELE, Ministre des Sports et de l'Education physique du CONGO en sa qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président et qui nous accueillera en 2023.

Je demeure convaincu que c'est de par la fédération de nos efforts, de nos énergies et de nos initiatives que nous parviendrons à mettre en valeur les potentialités de nos jeunes et les talents de nos sportifs.

Aussi, j'encourage le Secrétariat général sous la conduite de son tout nouveau premier responsable, auquel j'adresse mes vives félicitations, à avoir une vision qui acte le changement et lance le nouveau cinquantenaire sous les meilleurs auspices qui soient.

Mesdames, Messieurs les Ministres, Distingués participants ;

En terminant mon propos, je réitère, au nom des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES, notre reconnaissance à tous les Organismes partenaires qui se dévouent pour le développement de la jeunesse et du sport dans l'espace francophone.

J'exprime un souhait d'un bon retour, à chacun et à chacune, dans son pays respectif. J'ai bon espoir que Ouagadougou marque une véritable rupture afin que nous allions résolument vers une CONFEJES qui gagne, qui réalise ses objectifs et fait le bonheur des destinataires de ses actions.

Vive la CONFEJES !

Vive la Coopération entre les Etats !

Je vous remercie !

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

### 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES

Les 26 et 27 février 2021

#### **Décision n°1 /CONFEJES/C38-2021 : Désignation des membres du Bureau**

Président : Burkina Faso

1<sup>er</sup> Vice-Président : Congo

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Royaume du Maroc

Rapporteur : Mali

Membres : Canada Nouveau-Brunswick, Canada Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Togo, Gabon, Egypte, Madagascar, Haïti.

#### **Décision n°2/CONFEJES/C38-2021 : Accueil des prochaines sessions ministérielles**

**La Conférence après concertations entre les Etats et gouvernements membres décide :**

- La 15<sup>ème</sup> réunion du Bureau (2022) sera accueillie par le **Mali**;
- La 39<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (2023) se tiendra au **Congo**.

#### **Décision n°3 /CONFEJES/C38-2021 : Rapport d'activités :**

La Conférence adopte le rapport d'activités 2020 présenté par le Secrétariat général et apprécie la qualité du travail fourni au cours de cette année.

#### **Décision n°4 /CONFEJES/C38-2021 : Rapport des Commissaires aux comptes :**

La Conférence adopte le rapport des Commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations figurant dans ledit rapport.

#### **Décision n°5 /CONFEJES/C38-2021 : Quitus : au Secrétaire général :**

La Conférence donne quitus :

- à feu M. le Secrétaire général, Bouramah ALI HAROUNA, pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 2 août 2020 ;
- à Monsieur Modibo TRAORE, Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général pour sa gestion du 15 septembre au 31 décembre 2020 ;
- approuve les comptes et la gestion assurés par les cadres de la CONFEJES au titre de la gestion des affaires courantes pendant la période du 04 août au 14 septembre 2020 ;
- félicite le Secrétariat général et l'invite à poursuivre les efforts visant une meilleure gestion des ressources et des procédures.

#### **Décision n° 6 /CONFEJES/C38-2021 : Rapport financier :**

La Conférence adopte le compte rendu financier 2020 présenté par le Secrétariat général.

Face à la persistance des arriérés de cotisations et des contributions d'un groupe constant de pays, qui entache la présentation des comptes, elle mandate le Président en exercice et le Secrétariat général à examiner, avec les pays concernés, une ultime possibilité d'apurement en tenant compte des engagements qu'ils auront souscrits.

**Décision n° 7 /CONFEJES/C38-2021 : Budget de fonctionnement :**

La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2021 du Secrétariat général, selon rectificatif opéré au cours de la réunion de la CAF, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **275 179 100 FCFA**, soit un budget égal à celui de 2020 (croissance zéro).

Elle salue les efforts consentis dans la rationalisation de la gestion qui a permis d'optimiser les ressources et de renforcer les interventions en faveur des cibles.

**Décision n° 8 /CONFEJES/C38-2021 : Budget d'équipement 2021**

La Conférence donne le quitus de la poursuite du budget d'équipement et d'investissement 2020 actualisé et planifié sur 02 ans par le Secrétariat général pour un montant de **30 980 317 FCFA** qui sera financé sur les revenus de placement.

Elle salue le sens de l'ingénierie financière qui permet de générer et de mobiliser ces ressources extraordinaires.

**Décision n° 9 /CONFEJES/C38-2021 : Bilan social 2020**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour les efforts continus de présentation et d'amélioration de cet outil. Elle adopte le bilan social 2020.

**Décision n° 10/CONFEJES/C38-2021 : Migration du placement à Terme**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour les mesures entreprises pour minimiser les risques sur les avoirs financiers de l'institution à la Banque Régionale des Marchés (BRM).

Elle adopte la proposition de prendre toutes les mesures en vue de procéder au placement à terme de **200 000 000 FCFA** dans d'autres banques.

**Décision n° 11 /CONFEJES/C38-2021 : Annonce des contributions au Fonds Commun :**

Les annonces de contribution suivantes ont été faites en séance et devront faire l'objet d'une confirmation écrite adressée au Secrétariat général :

- Canada-Québec : 105.000 Dollars ;
- France : 611.000 Euros ;
- Mali : 5.000.000 FCFA.

**Décision n° 12 /CONFEJES/C38-2021 : Programmation 2021 :**

La Conférence adopte la programmation 2021, félicite le Secrétariat général et lui donne mandat de procéder aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible.

**Décision n° 13 /CONFEJES/C38-2021 : Evaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale 2019-2022**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour les efforts fournis au cours de ces deux premières années de la programmation quadriennale 2019-2022. Elle encourage le Secrétariat général à poursuivre ces efforts et à mener une évaluation à mi-parcours en 2021 aux fins de mieux apprécier l'efficacité de la programmation quadriennale 2019-2022.

#### **Décision n° 14 /CONFEJES/C38-2021 : Réformes institutionnelles**

La Conférence prend acte des neuf (09) propositions de réformes institutionnelles issues des travaux du groupe de réflexion qui a été mis en place par le Secrétariat général. Elle invite le Secrétariat général à finaliser le processus dans les meilleurs délais et à soumettre le document final aux Etats et gouvernements membres pour validation.

#### **Décision n°15 /CONFEJES/C38-2021 : Règlement des arriérés de cotisations**

La Conférence prend acte du rapport provisoire sur les arriérés de cotisation. Elle invite le Secrétariat général à finaliser le processus dans les meilleurs délais et à soumettre le document final aux Etats et gouvernements membres pour validation.

#### **Décision n°16 /CONFEJES/C38-2021 : Décorations**

La Conférence prend acte du rapport provisoire sur les décorations. Elle invite le Secrétariat général à finaliser le processus dans les meilleurs délais et à soumettre le document final aux Etats et gouvernements membres pour validation :

#### **Décision n° 17 /CONFEJES/C38-2021 : Audit organisationnel**

La Conférence prend acte du rapport provisoire de l'audit organisationnel. Elle invite le Secrétariat général à finaliser le processus dans les meilleurs délais et à soumettre le document final aux Etats et gouvernements membres pour validation.

#### **Décision n° 18 /CONFEJES/C38-2021 : Harmonisation des réformes**

La Conférence prend acte des rapports des groupes de travail sur :

- les textes fondamentaux ;
- les arriérés de cotisations et les décorations et ;
- le rapport provisoire sur l'audit organisationnel.

La Conférence recommande au Secrétariat général, la mise en place d'un groupe de travail regroupant des représentants des Etats et gouvernements membres, afin d'harmoniser les différentes propositions en vue de textes fondamentaux cohérents.

#### **Décision n° 19 /CONFEJES/C38-2021 : Livre du Cinquantenaire de la CONFEJES**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour les dispositions prises avec le recrutement d'un consultant pour la rédaction du livre du Cinquantenaire.

La Conférence demande au Secrétariat général de poursuivre avec le consultant, dans le délai proposé, les investigations tendant à retracer les péripéties de l'évolution de l'institution, en vue d'une meilleure production.

#### **Décision n° 20 /CONFEJES/C38-2021 : Formation des cadres**

La Conférence approuve le travail abattu par le Secrétariat général dans sa mission d'appui à la formation des cadres. Elle l'invite à poursuivre son action et essayer de trouver des

réponses ou d'initier des démarches pour la réalisation des recommandations en vue de l'excellence et de la performance des Instituts.

**Décision n° 21 /CONFEJES/C38-2021 : Participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, sports et loisirs**

La Conférence prend acte des recommandations, du rapport général de la réunion du bureau du groupe de travail pour la promotion et la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, de sport et de loisir, du 25 novembre 2020.

Elle invite les Etats et gouvernements membres à intégrer dans les programmes d'activités des départements ministériels les activités de la déléguée nationale GTCF pour permettre la bonne exécution de sa mission.

Elle invite le Secrétariat général à :

- continuer les évaluations périodiques de la prise en compte du genre dans les secteurs de jeunesse, de sport et de loisirs dans les Etats et Gouvernements Membres ;
- poursuivre le renforcement des capacités des déléguées nationales en vue de leur permettre d'assurer, de façon optimale, le portage de la problématique de la participation féminine dans les secteurs jeunesse, sport et loisir.

**Décision n° 22 /CONFEJES/C38-2021 : Consultation de la jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie**

La Conférence apprécie l'implication effective de la CONFEJES dans l'organisation de la consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie.

Elle invite le Secrétariat général à partager les conclusions de la consultation et les Etats et Gouvernements membres à s'approprier des résultats dans la perspective des politiques publiques de jeunesse.

**Décision n° 23 /CONFEJES/C38-2021 : 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie en Tunisie**

La Conférence a pris acte de la tenue du 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie, les 20 et 21 novembre 2021 à Djerba en Tunisie et le maintien de la thématique retenue : « **Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone** ».

La Conférence invite le Secrétariat général à œuvrer pour une participation effective de la CONFEJES à ce sommet et à l'appropriation du thème par les jeunes francophones.

**Décision n° 24 /CONFEJES/C38-2021 : Appel à projets « Femme-Sport-Santé »**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour l'exécution de ce projet pilote et l'invite à prendre les dispositions nécessaires à la poursuite de ce programme.

Elle l'encourage à maintenir l'Appel à Projets « Femme-Sport-Santé » dans les programmations ultérieures.

**Décision n° 25 /CONFEJES/C38-2021 : Bourses FFPO**

La Conférence félicite, le Secrétariat général et l'ensemble des pays bailleurs, pour la continuité des bourses du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO).

La Conférence, considérant la forte demande des Etats et Gouvernements membres pour ce programme afin de pallier les disparités entre les athlètes francophones, exhorte le Secrétariat général, à prospecter les voies et moyens pour une augmentation du nombre de boursiers et des mensualités des bourses, pour une préparation de qualité de l'ensemble des pensionnaires des différents centres.

**Décision n° 26 /CONFEJES/C38-2021 : Frais de suivi des coordonnateurs APEJ**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour cette initiative et l'invite à prendre les dispositions nécessaires pour la détermination du montant de la prime à accorder.

**Décision n° 27 /CONFEJES/C38-2021 : Plaidoyer sur les fonds nationaux de développement du sport**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour cette initiative et invite l'ensemble des Etats et Gouvernements membres à s'inscrire dans cette démarche de mobilisation de financements alternatifs et innovants en faveur du sport.

**Décision n° 28 /CONFEJES/C38-2021 : Colloque international de Yaoundé sur la problématique du développement du sport pour personnes en situation de handicap en Afrique francophone**

La Conférence félicite le Secrétariat général pour sa participation au colloque et l'invite à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires avec le Conseil Exécutif des Jeux des Personnes spéciales de l'Afrique francophone pour la réhabilitation et l'organisation des 1<sup>ers</sup> Jeux prévus en 2021 au Cameroun.

**Décision n° 29 /CONFEJES/C38-2021 : Financement des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).**

La Conférence prend acte du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), du 30 octobre 2020.

La Conférence se réjouit de l'utilisation effective de la totalité de la somme affectée, au moment de la réunion du CTSO, pour le financement des projets des jeunes de l'année 2020 et du paiement des incitatifs sur le budget de l'année 2021. La Conférence invite le Secrétariat général, à adopter ces mesures pour les prochaines réunions du CTSO et le financement des projets de jeunes.

**Décision n° 30 /CONFEJES/C38-2021 : Subvention des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).**

La Conférence prend acte des recommandations du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), du 30 octobre 2020.

Elle décide de baisser le montant maximal de financement à 3 000 000 FCFA, soit 4 574 euros, afin de permettre d'avoir des projets redimensionnés avec des budgets adéquats.

**Décision n° 31 /CONFEJES/C38 -2021 : Mécanisme de suivi des projets PPEJ et formation des coordonnateurs**

La Conférence :

- apprécie les actions menées par le Secrétariat général et ses partenaires, dans le cadre de la finalisation du mécanisme de suivi ;
- invite le Secrétariat général et ses partenaires, à disséminer le mécanisme de suivi ;
- invite le Secrétariat général à organiser au profit des coordonnateurs PPEJ, des sessions de renforcement des capacités en prenant en compte les résultats des travaux sur le mécanisme de suivi en vue d'une meilleure appropriation.

### **Décision n° 32 /CONFEJES/C38 -2021 : Missions de suivi des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)**

La Conférence :

- salue les missions de suivi effectuées dans certains pays ;
- invite le Secrétariat général à poursuivre les missions de suivi dans les pays où elles n'ont pas encore été effectuées, en tenant compte des projets financés les cinq (05) dernières années.

### **Décision n° 33 /CONFEJES/C38-2021 : Eligibilité des pays et financement des projets du PPEJ**

La Conférence prend acte du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), du 30 octobre 2020.

Elle invite le Secrétariat général, dans le cadre de la sélection des projets au cours de la réunion du CTSO, à considérer pour l'éligibilité des pays :

- que les pays devront **être en règle de leurs cotisations statutaires** et ;
- **de leur contribution au PPEJ de l'année en cours**, avant la réunion annuelle du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du PPEJ.

### **Décision n° 34/CONFEJES/C38-2021 : Nomination du Secrétaire général**

La Conférence, après en avoir délibéré, nomme Madame Louissette Renée THOBI épouse ETAME-NDEDI du Cameroun, au poste de Secrétaire général pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable une fois à compter du 31 août 2021.

### **Décision n° 35/ CONFEJES/C38-2021 : Confirmation de nomination d'un Conseiller Technique et prise de service au Secrétariat général**

La Conférence, conformément à la **décision n°45/ CONFEJES/B14-2020**, confirme la nomination au Secrétariat général, après la période d'essai de six (6) mois, de **Monsieur Maïssa DIAO (Sénégal)**, au poste de Conseiller Technique/Jeunesse, pour un premier mandat de deux (2) ans, renouvelable une fois.

### **Décision n° 36/ CONFEJES/C38-2021 : Confirmation des nominations et prise de service au Secrétariat général**

La Conférence, conformément aux **décisions n°46 et 48/CONFEJES/B14-2020**, confirme les nominations des cadres au Secrétariat général, après la période d'essai de six (6) mois. Il s'agit de :



- **Monsieur Abdoul Rachid ABDOUL BAKI (Niger)**, au poste de Directeur des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans renouvelable une fois ;
- **Madame Amélie Djatougbe Nathalie NOAMESHIE (Togo)**, au poste de Directrice Adjointe des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.
- **Madame Fatoumata SYLLA GUEYE (Seychelles)**, au poste de Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse, pour un second et dernier mandat de trois (3) ans.

#### **Décision n°37 /CONFEJES/C38-2021 : Intérim au poste de Directeur Administratif et Financier**

La Conférence décide de prolonger l'intérim au poste de Directeur Administratif et Financier assuré par, **Madame Christine Gabrielle METI Epse ZE (Cameroun)**, jusqu'au recrutement et la prise de service du futur DAF.

#### **Décision n° 38 /CONFEJES/C38-2021 : Recrutement du Directeur Administratif et Financier (DAF) et Directeur Administratif et Financier Adjoint (DAFA)**

La Conférence invite le Secrétariat général, à procéder sans délai, au recrutement du Directeur Administratif et Financier (DAF) et du Directeur Administratif et Financier Adjoint (DAFA), à travers l'appel à candidature aux cadres internationaux et locaux des Etats et gouvernements membres.

#### **Décision n°39 /CONFEJES/C38-2021 : Intérim du Secrétaire général de la CONFEJES**

La Conférence décide de confier l'intérim du Secrétaire général à **Monsieur Modibo TRAORE, Directeur des Programmes Jeunesse**, pour terminer le mandat de feu Bouramah ALI HAROUNA, jusqu'à la prise de service de la nouvelle Secrétaire générale de la CONFEJES.

#### **Décision n° 40 /CONFEJES/C38-2021 : Décoration au Rang de Commandeur**

La Conférence constate la fin de mandat de **Monsieur Bouramah ALI HAROUNA**, survenue de suite de décès à Dakar au Sénégal le 03 août 2020.

Elle félicite le Niger pour la mise à disposition de ce haut cadre, à qui la CONFEJES reconnaît le mérite d'avoir, au prix d'efforts appréciables, relevé haut le prestige de notre institution pendant l'exercice de ses fonctions.

La Conférence décide d'élever **feu Bouramah ALI HAROUNA**, au rang de Commandeur de l'Ordre International de la CONFEJES, à titre posthume.

**La Conférence**

## **MOTION DE REMERCIEMENTS AUX AUTORITES BURKINABE**

La 38<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES, réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), les 26 et 27 février 2021,

- Considérant l'accueil chaleureux dont ses membres ont été l'objet, depuis leur arrivée ;
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes ;
- Considérant la réussite de la Conférence en présentiel et en virtuel ;
- Adresse à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, sa très profonde gratitude pour le Haut Patronage de la Conférence ministérielle.
- Rend hommage à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE pour sa vision et son leadership en faveur de la Jeunesse.

**Ouagadougou, le 27 février 2021**

**La Conférence**

## **RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS**

Dans la poursuite des travaux de la 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES, la Réunion des Experts ouverte le mardi 23 février 2021, dans l'après-midi, s'est poursuivie le lendemain, mercredi 24 février 2021

Etats et Gouvernements membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Canada Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cambodge, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Tunisie, Togo.

Invités : Université Senghor d'Alexandrie, Réseau des Instituts et GTCF, UPJ

### **Cérémonie d'ouverture :**

La cérémonie a été co-présidée par les ministres des Sports et des Loisirs, Monsieur André Marie NANA et celui de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, Monsieur Salifo TIEMTORE, en présence du Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, Monsieur Modibo TRAORE, les experts des EGM, les représentants des organisations internationales, les partenaires au développement et les cadres du Secrétariat général de la CONFEJES.

Deux discours ont été prononcés à cette occasion : celui du Directeur des Programmes Jeunesse assurant l'intérim du Secrétariat général et celui du Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes,

Dans son discours, Monsieur Modibo TRAORE Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, a rendu hommage à Son Excellence Roch Marc Christian KABORE Président du Faso pour sa réélection suite aux élections présidentielles de novembre 2020. Il a aussi remercié le Gouvernement et le peuple burkinabé pour leur hospitalité légendaire et pour la réussite de l'organisation de cette 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES après celle de Marrakech en mars 2019.

Il a rappelé le malheur qui a frappé l'institution avec le décès brutal du feu Secrétaire général Bouramah ALI HAROUNA. Il a félicité les membres du Secrétariat général pour la réalisation de la programmation 2020 malgré le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19. Il a fini son discours sur le Concours d'Excellence PPEJ en encourageant les six candidats et en souhaitant bonne chance aux candidats au poste de Secrétaire général de la CONFEJES.

Suivra ensuite le discours d'ouverture du Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes qui a souhaité la bienvenue à toutes les délégations en présentielle tout comme virtuelle et a souligné que son pays est honoré d'accueillir cette 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFEJES après celle de Marrakech en mars 2019.

Il a ensuite rassuré les participants sur les mesures adéquates prises avec le protocole sanitaire et aussi sur l'installation d'un système virtuel pour la réussite de la conférence en bimodale. Le Ministre a souligné que la CONFEJES, après 50 années d'existence, doit faire preuve d'agilité en apportant des réponses aux défis actuels et futurs auxquels font face les jeunes. Il a insisté sur le fait que la Jeunesse des Etats membres de l'organisation est un atout pour le développement économique et social des différents pays ; raison pour laquelle il invite les experts à faire preuve d'assiduité aux travaux pour soumettre à la réunion des ministres des documents de haute facture. Il a clôturé son discours en exprimant sa gratitude au chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES et toute son équipe et adressé des encouragements au Comité national d'Organisation

La fin de la cérémonie a été suivie par le vernissage de l'exposition « Meilleure Entreprise Jeune de l'année, Bernadette Mapoké NDONGO »

### **Mercredi 24 février 2021**

Dans la continuité des travaux de la 38<sup>ème</sup> Conférence de la CONFEJES, la Réunion des Experts s'est tenue ce jour de 13h30 à 17h45(GMT) en bimodale.

### **DEROULEMENT DES TRAVAUX**

#### **Bureau de séance :**

Président : Maroc

Rapporteur : Guinée

**Adoption de l'ordre du jour :** Conformément aux Statuts de la CONFEJES, les travaux se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Mohammed HAMIMAZ représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice.

Prenant la parole, le Président de séance a souhaité la bienvenue à tous les Experts et a demandé au Directeur des Programmes Jeunesse, assurant l'intérim du Secrétariat général de décliner l'ordre du jour :

- 1/ Examen et adoption du Rapport de la Commission administrative et financière (CAF);
- 2/ Compte rendu des activités 2020 ;
- 3/ Présentation du projet de Programmation 2021 ;
- 4/ Présentation du Rapport sur les arriérés de cotisation et les décorations de la CONFEJES
- 5/ Présentation du Rapport sur les Réformes institutionnelles
- 6/ Présentation du Rapport sur l'Audit organisationnel
- 7/ Examen des notes et adoption du Projet de Relevé de décisions

L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

## **I/ Examen et adoption du Rapport de la Commission administrative et financière**

Le rapport de la CAF a fait auparavant l'objet de discussions au niveau de la Commission où il a été amélioré.

A cette séquence, en l'absence de la Guinée rapporteur, le rapport a été lu par Madame ZE, Christine METI, Directrice administrative et financière P.i. Il a été adopté en l'état.

A cet effet, le rapport de la CAF est articulé autour de quatre chapitres :

Le chapitre 1 rappelle les conditions d'organisation de la mission et les changements ayant une incidence administrative et financière intervenus au sein de la CONFEJES en 2020

Les chapitres 2 et 3 présentent une situation des engagements de l'exercice 2020 au titre des budgets de fonctionnement, d'équipements et des programmes de plusieurs subventions fléchées ainsi que la situation des cotisations statutaires et contributions au 31 décembre 2020

Le chapitre 4 expose les principaux constats issus des diligences effectuées par les commissaires aux comptes et résume les principales observations relatives aux postes du bilan et compte de résultat

Le rapport s'achève par le bilan des recommandations précédentes et le récapitulatif des recommandations de l'année et la conclusion

## **II/ Compte rendu des activités 2020**

Le rapport est bâti comme suit :

### **2.1 Politique Générale et Direction du Secrétariat général**

- A. Actions politique et diplomatique
- B. Développement de partenariats
- C. Publications du Secrétariat général
- D. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général
- E. Modernisation des outils de communication
- F. Amélioration du système de gestion financière

### **G. Mouvement de personnel**

### **2.2 Etat d'exécution des principales décisions de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau**

- A. Suivi des principales décisions du Bureau
- B. Suivi des recommandations des Commissaires aux comptes

### **2.3 Bilans sectoriels et compte-rendu d'exécution de la Programmation 2020**

- A. Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques
- B. Programme 2 : Jeunesse
- C. Programme 3 : EPS/Sport

Les bilans ont été présentés successivement par :

Le Conseiller technique sur le Programme 1 : Gouvernance et actions stratégiques ;

La Direction de la Jeunesse sur le Programme 2 : Jeunesse

La Direction de l'EPS/Sport sur le Programme 3 : EPS/Sport

Ces trois présentations ont été complétées par celle du Directeur des Programmes Jeunesse assurant l'intérim du Secrétariat général.

L'année 2020 est marquée, il faut le rappeler, par deux (02) événements majeurs :

- La situation de la pandémie de la Covid-19 ;
- Le décès du Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, survenu le 03 août 2020 à Dakar.

## **2.1-Politique générale et Direction du Secrétariat général**

### **A. Actions politiques et diplomatiques**

#### **14<sup>ème</sup> Réunion et Réunion extraordinaire du Bureau**

La CONFEJES a tenu, en visioconférence, sa 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau, du 22 au 25 juin 2020, en présence des 13 pays membres du Bureau (Maroc, Burkina Faso, Guinée, Bénin, Gabon, Tchad, Seychelles, Tunisie, France, Québec, Canada Nouveau Brunswick, Fédération Wallonie-Bruxelles et du personnel du Secrétariat général).

Elle a vu également la participation des démembrés de la Francophonie, à savoir l'Organisation Internationale de la Francophonie, la CONFEMEN, la COING, l'AIMF et le CIJF.

Suite au décès de feu Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, alors Secrétaire général de la CONFEJES, une réunion du Bureau extraordinaire a été organisée le 15 septembre 2020.

Le Bureau a ainsi désigné Monsieur Modibo TRAORE, Directeur des programmes Jeunesse, pour assurer l'intérim du Secrétariat général

#### **Les réunions de la Francophonie**

Sur invitation de la Secrétaire générale, Madame Louise MUSHIKIWOBO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Secrétariat général de la CONFEJES a participé aux rencontres suivantes :

- 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie ;
- Sessions du Conseil permanent de la Francophonie ;
- Réunions de la Commission de Coopération et de Programmation ;
- Réunions du Groupe de Travail Langue française ;
- Conférence internationale de l'Observatoire de la Francophonie économique ;
- Réunions de la Commission économique ;
- Réunions de la Commission politique ;
- Réunions du Groupe de Travail sur le numérique

#### **Audiences**

##### **Ministre de la Jeunesse du Sénégal**

##### **Visites de personnalités au Secrétariat général**

Général Mamadou Mansour SECK, Président du Conseil d'administration du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS) de Dakar  
Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports de la Guinée Bissau

## Partenariats

Partenariats consolidés	Partenariats nouveaux	Conventions en négociations	Actions conjointes sans négociations
AMA		ISESCO CAMES France Volontaires	OIF CONFEMEN UPJ

### C. Publications du Secrétariat général

Appel à projets « Femme- Sport- Santé

### D. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général

Retraite annuelle du personnel

Réunion du personnel sur les réformes institutionnelles

Participation du personnel à la Session de sensibilisation à la cybercriminalité et la cyber sécurité

### E. Modernisation des outils de communication

### F. Amélioration du système de gestion administrative et financière

### G. Mouvement de personnel

Les recrutements définitifs

La démission des agents

Les nominations et fins de mandat

Passation de service et prise de fonction

## 2.2 Etat d'exécution des principales décisions de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau

Un tableau récapitulatif a été fait sur l'état d'exécution.

## 2.3 Bilans sectoriels et compte-rendu d'exécution de la Programmation 2020

Bilan sommaire des Programmes

### Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques

Le programme 1 *Gouvernance et Actions Stratégiques* vise à accroître le rayonnement de l'organisation et à conforter les bases d'une cohérence entre les actions sectorielles entreprises avec les orientations définies par les instances ministérielles, en tenant compte des engagements résultant de l'alignement sur les principes et idéaux consacrés par la Charte de la Francophonie.

Aussi, outre la participation aux réunions de l'institutionnel francophone, la coopération, rythmée par la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), la CONFESJES a exposé, sa modeste contribution à la lutte contre la pandémie, en termes de réponse aux conséquences de la COVID-19.

La CONFESJES a aussi réitéré sa satisfaction suite à l'élaboration de la nouvelle stratégie économique de la francophonie, avec sa vision qui « **place l'épanouissement de l'individu au cœur du processus du développement économique et durable**

En termes de renforcement de la qualité, la sensibilisation sur les enjeux de la bonne gouvernance, il a été mis en place deux groupes de travail sur :

- les réformes institutionnelles de la CONFEJES ;
  - les arriérés de cotisations et les décorations de la CONFEJES.
- Outre les travaux de ces groupes de réflexion, il y a la conduite de :
- l'audit organisationnel de la CONFEJES et ;
  - l'élaboration du Livre du Cinquenaire de la CONFEJES.

Dans le domaine de la Formation des Cadres, la CONFEJES, dans sa volonté de continuité de services à ses membres, a pu innover en misant sur une alternative crédible que constitue le numérique.

En plus de la diversification et de l'amélioration de la qualité de l'offre de formation dans les INJS, la recherche se développe et le service à la communauté émerge. L'utilisation progressive de la formation à distance et la pratique de la formation qualifiante de courte durée sont des initiatives inclusives à encourager car elle démocratise l'accès à un enseignement supérieur de qualité.

La CONFEJES a également appuyé pour la publication de :

- le livre intitulé : « Tendances et mutations de la vie associative au Sénégal : vers le projet associatif nouveau » ;
- le livre sur « les étoiles du Sprint africain 1960-2016 » ;
- la thèse, sur : « le Sport sénégalais : analyse sociohistorique de la diffusion de l'encadrement des pratiques 1920-2005 ».

## Programme 2 : Jeunesse

Dans le cadre des efforts de la CONFEJES pour le développement de la jeunesse francophone, la Direction des Programmes Jeunesse (DPJ) a organisé des activités articulées autour de deux (2) composantes :

- ✓ **Composante 1** : Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes ;
- ✓ **Composante 2** : Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie.

Le bilan de la programmation révisée de l'année 2020, de la Direction des Programmes Jeunesse, présente un taux de réalisation de 99% des actions programmées.

Une (1) action programmée, n'a pas été réalisée. Elle est prévue courant deuxième trimestre de l'année 2021, suite à la demande du pays bénéficiaire. Il s'agit de la **formation en entrepreneuriat (ballons, filets et maillots), de l'action 15**, prévue en Guinée. Elle a cependant connu un début de réalisation.

Comme prévu dans la programmation révisée, plusieurs actions ont été menées en virtuel. L'utilisation de la plateforme de formation E-CONFEJES a permis d'atteindre des résultats probants.

Malgré les efforts déployés, des difficultés demeurent :

1. le retard ou le manque de réponses aux correspondances du Secrétariat Général ;
2. le non-respect des profils des participants dans la mise en œuvre des actions par certains États et gouvernements membres nonobstant les différents rappels, malgré une légère amélioration ;
3. le retard dans le paiement par les États et gouvernements membres des contributions au PPEJ.





**Programme 3 : EPS/SPORT :**

Le Programme EPS/ Sport a pour objectif d'améliorer l'accès à la pratique sportive et de promouvoir le développement inclusif du sport, vecteur de promotion de la langue française, de paix, de solidarité et de santé des populations.

Le renforcement de la professionnalisation de la pratique du sport est un objectif qui est mis en œuvre à travers l'amélioration de la structuration du sport fédéral, la formation aux métiers du sport et le développement du sport de haut niveau.

Dans le cadre du soutien au développement d'une élite sportive, plusieurs dispositifs opérationnels ont été exécutés notamment :

- Les Appuis pour la Promotion de l'Elite Jeune,
- Les bourses des centres de développement d'Athlétisme,
- L'accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie Abidjan 2017,
- Le stage Club CONFESJES.

En termes de renforcement des capacités, les coordonnateurs APEJ, les gestionnaires des Fonds Nationaux pour le Développement du Sport ont été formés.

Dans le domaine de la participation féminine, en mettant également l'accent sur l'encadrement sportif féminin, les femmes officielles techniques ont été formées en Athlétisme et au Volleyball dans cinq (5) pays, à savoir le Burkina, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon et le Sénégal.

Au niveau de l'amélioration de l'accès à la pratique sportive qui concerne plus particulièrement les personnes vivant avec un handicap, la CONFESJES a participé en tant que partenaire à un colloque international sur le thème « Problématique du développement des Sports pour Personnes en Situation de Handicap en Afrique », du 23 au 28 Novembre, à Yaoundé (Cameroun).

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a récemment renouvelé son partenariat avec la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) afin de s'assurer que les deux organisations collaborent et coopèrent en vue de la mise en place de programmes antidopage efficaces et du maintien du sport propre au sein des pays membres de la CONFESJES.

Par conséquent, le Bureau Afrique de l'AMA a organisé en partenariat avec la CONFESJES, un webinaire destiné aux responsables des sports et de l'ONAD des ministères de notre espace commun.

Dans le cadre du processus de la mise en œuvre de la Déclaration de Cotonou sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement, un webinaire sur l'enseignement de l'EPS dans le contexte de la continuité éducative a été organisé par la CONFESJES en partenariat avec la CONFEMEN destiné aux responsables des sports des ministères de notre espace commun.

L'objectif général de ce webinaire est d'appuyer les Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN et de la CONFESJES dans l'amélioration de leurs politiques et stratégies nationales d'enseignement de l'Education physique et sportive.

### III / Projet Programmation 2021

Le projet de programmation 2021 s'inscrit dans la Programmation quadriennale 2019-2022, adoptée par la 37<sup>ème</sup> Conférence ministérielle, tenue à Marrakech, au Royaume du Maroc.

Outre les actions que la CONFEJES mène annuellement et celles pour lesquelles des engagements ont déjà été pris, cette hausse par rapport à 2020 s'explique par la programmation d'activités telles que :

- ❖ La participation au Sommet de la Francophonie à Djerba (Tunisie), prévu en novembre 2021 ;
- ❖ La prise en compte des incitatifs 2020 du PPEJ ;
- ❖ La reconduction de l'appel à Projet ;
- ❖ L'alignement des bourses des centres de hauts niveaux à celles de la Solidarité Olympique ;
- ❖ La mise en œuvre de l'audit organisationnel et des réformes institutionnelles.

La programmation 2021 compte sept (07) composantes, soit trente-deux (32) actions, pour un budget prévisionnel de **neuf cent vingt-huit millions sept cent quatorze mille huit cent dix-huit francs CFA (928 714 818 FCFA)**, ajustable en fonction du budget qui sera imparti et réparti ainsi qu'il suit :

- Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques, avec 114 000 000 F CFA, représente 12 % du budget général ;
- Programme 2 : Jeunesse, avec 419 634 818 F CFA, représentant les 45% ;
- Programme 3 : EPS/Sport, avec 395 080 000 F CFA, soit 43% du budget de ladite programmation

Listing des actions de la Programmation 2021 :

#### **Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques du Secrétariat général**

**Action 32** : Promotion de la coopération francophone

**Action 33** : Renforcement des capacités des cellules nationales

**Action 34** : Développement du partenariat

**Action 11** : Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication

**Action 36** : Mise en réseau des instituts, formation à distance et développement de partenariats

**Action 37** : Renforcement de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC) et valorisation de ses recommandations

**Action 39** : Appui à la formation des cadres

**Action 40** : Promotion de l'Egalité Femme – Homme en Jeunesse, Sport et Loisirs

#### **Programme 2 : Jeunesse**

**Action 1** : Appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques de jeunesse des EGM

**Action 2** : Appui à la mise en place et à l'amélioration de la performance et de la gouvernance des dispositifs nationaux d'accompagnement des jeunes.

**Action 4** : Formation, financement et suivi-évaluation des projets des jeunes présentés par les pays (PPEJ entrepreneuriat social et solidaire)

**Action 15** : Promotion de l'entrepreneuriat numérique (événementiel sur l'entrepreneuriat numérique)

**Action 12** : Appui à la formation des formateurs en matière de prévention et de lutte contre la violence et l'exclusion notamment dans les pays fragiles ou en sortie de crise.

**Action 13** : Appui à l'organisation d'événements de masse « jeunesse et loisir », de formation en entrepreneuriat et en animation d'activités à haute teneur de promotion de la paix.

**Action 14** : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs (cadres et CNJ) dans les pays en matière de prise en charge des problématiques émergentes (insécurité, radicalisme, extrémisme violent, migrations irrégulières, etc...) et pour le « Vivre ensemble »

**Action 16** : Renforcement des capacités institutionnelles des CNJ et promotion du volontariat et du bénévolat dans les pays

### **Programme 3 : EPS/Sport**

**Action 27** : Appui à la Relance et au Développement de l'EPS

**Action 2** : Développement des Loisirs dans le secteur des Sports

**Action 30** : Appui à l'organisation de rencontres sportives de masse en faveur des personnes vulnérables

**Action 29** : Développement du sport féminin dans les Etats et Gouvernements membres\*

**Action 28** : Appui au développement du sport adapté

**Action 19** : Appui aux dispositifs de défense de l'intégrité du Sport\*

**Action 21** : Formation des dirigeants sportifs à la professionnalisation du sport \*

**Action 22** : Appui à la formation des jeunes aux métiers connexes et annexes au sport

**Action 23** : Formation d'entraîneurs nationaux permettant notamment de développer et/ou de consolider les actions nationales de détection de talents

**Action 24** : Appui au développement du financement du sport

**Action 10** : Contingent Paris 2024 en prélude aux grandes échéances sportives internationales (Alger 2021, Tokyo 2021, Jeux de la Francophonie 2022, Sénégal 2026, Paris 2024)

**Action 25** : Appui à la préparation et à l'émergence de l'élite sportive au plan national et international

**Action 11** : Participation des athlètes francophones aux grands événements sportifs

**Action 26** : Accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie

## **IV/Présentation du rapport sur les arriérés de cotisations et les décorations de la CONFEJES**

### **4.1/Sur les arriérés de cotisations**

La CONFEJES pour se déployer conformément à sa mission et s'adapter aux évolutions par des réponses appropriées est confrontée, malgré ses 50 ans d'existence, depuis plusieurs années à **un réel problème de recouvrement de ses arriérées cotisations.**

Il faut rappeler, que conformément à ses textes fondamentaux, pour la réalisation de ses objectifs, la CONFEJES dispose de différentes sources de financement notamment : les cotisations statutaires des États et Gouvernements membres, les contributions volontaires,

les produits financiers et d'autres moyens financiers issus : des institutions francophones, des organismes internationaux partenaires, ou d'institutions régionales ou sous régionales à caractère public ou privé.

Cependant, la **Grille des cotisations statutaires et contributions d'éligibilité** des Etats et gouvernements membres qui détermine les cotisations ou contributions à 10.000.000 FCFA, qui accordent ou empêchent aux EGM d'avoir, s'ils sont à jour ou non, la possibilité de bénéficier des programmes de la CONFESJES.

Le groupe de travail qui a été mis en place sur le recouvrement des arriérés des cotisations a fait après ses différentes séances de travail, les recommandations suivantes :

- ✓ Mettre en place un comité regroupant les directions financières des EGM devant discuter de la situation des arriérés de cotisations.
- ✓ Maintenir la crédibilité de la CONFESJES pour qu'elle puisse solliciter des fonds à l'extérieur ;
- ✓ Sensibiliser les pays afin qu'ils s'acquittent au moins de la cotisation statutaire ;
- ✓ Proposer une solution définitive à la situation de la Grèce qui ne s'engage à payer qu'une partie de ses arriérés, un montant trop faible ;
- ✓ Ne pas défausser la responsabilité de la bonne fin du processus d'acquittement des cotisations ;
- ✓ Garantir la crédibilité propre de la CONFESJES et proposer à ceux qui ne sont pas en mesure d'assainir leur situation, le statut d'observateur ;
- ✓ Mener un plaidoyer afin que les Etats en situation de défaut restent membres à moindre coût d'une part et qu'ils s'en acquittent progressivement. Cela servirait à l'ensemble des EGM et des programmes ;
- ✓ Suspendre le droit à la parole dans les instances comme incitation à payer

#### 4.2/Sur l'Ordre de la CONFESJES :

Un groupe de travail a été mis en place dont la mission est de réfléchir sur la révision des textes organisant cette action

La Commission a proposé de créer en lieu et place de l'Ordre international, une distinction appelée Décoration de la CONFESJES. La Décoration est destinée à distinguer les EGM et les personnes (Chef d'Etat et de Gouvernement, Président en exercice sortant, ministres, cadres et agents du Secrétariat général...) qui ont rendu d'éminents services à la Jeunesse et aux Sports au sein de l'espace francophone ou contribué de façon significative à la promotion de la CONFESJES

La Commission a aussi proposé la composition du Conseil, le diplôme, les grades, les modalités de proposition à la nomination, les formes, la matière, les dimensions, les couleurs,

la réception des décorations et la remise

#### V/Rapport sur les Réformes institutionnelles (Présenté par l'expert en ingénierie et gestion de la formation)

Après cinquante (50) ans d'existence, la CONFESJES doit faire preuve d'agilité pour répondre aux défis actuels et futurs par des réponses appropriées au risque de voir son leadership contesté au sein même de la francophonie et son existence menacée. La situation

actuelle montre que pour maintenir son leadership, la CONFEJES devra mener des réformes institutionnelles hardies.

L'objectif de la présente réforme est de rendre la CONFEJES plus transparente en matière de gouvernance et plus performante en matière de programmation, d'administration et de finance. Elle se positionnera ainsi, comme :

- un pôle ressources pour la Jeunesse, le Sport, le Loisir et l'Innovation ;
- une source de valeurs ajoutées pour les Etats et gouvernements membres ;
- une institution politiquement utile, vitale pour la Francophonie.

Pour la conduite des travaux de la Commission, conformément à la Décision n°12/CONFEJES/B14-2020, issue de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Bureau, la CONFEJES a fait appel aux services d'un facilitateur. Ce dernier, après la première séance de travail avec les membres de la Commission, pour valider les termes de références et le plan de travail, a produit un document servant de base de travail qui a été amendé pendant trois autres réunions du groupe de réflexion.

La Commission et quelques membres du Secrétariat général de la CONFEJES ont procédé à la lecture, aux amendements des propositions de réformes sur les points suivants :

1. La création d'un quatrième programme de la CONFEJES « Loisir ».
2. Le redimensionnement de la Direction Administrative et Financière (DAF) en un Service Administratif et Financier (SAF) et l'allègement des procédures de recrutement du Responsable Administratif et Financier (RAF).
3. L'élargissement des objectifs de la CONFEJES à l'évaluation des politiques nationales de Jeunesse, Sport, Loisir et innovation (Article 2 : Mission et Objectifs).
4. La création de deux nouveaux objectifs (Article 2 : Mission et Objectifs)
  - Appuyer le renforcement des capacités dans le secteur du loisir.
  - Promouvoir l'égalité hommes/femmes dans les activités de Jeunesse, de sports, loisir et innovation ;
5. L'affirmation d'une prérogative omise des membres de plein droit en terme de contribution (Article 5 : Adhésion A – statut de membre de plein droit) : « Peuvent contribuer volontairement au financement de la programmation ».
6. De nouvelles précisions sur la régularité du paiement des obligations statutaires et la qualité de membre (Article 6 : Perte de la qualité de membre).
7. L'affirmation de deux prérogatives omises dans les compétences de la Conférence ministérielle (Article 10 : Compétence de la conférence ministérielle).
8. L'amélioration de la gouvernance par le non-cumul des fonctions de présidents du Bureau et de la CAF et leur alternance

## **VI/Rapport provisoire sur l'Audit organisationnel** (Présenté par l'expert chargé de l'audit)

Dans son propos liminaire, le Consultant dira : « *Au regard du bilan de sa cinquantaine d'années d'existence, la CONFEJES s'est résolument engagée dans une nouvelle dynamique qui a commencé par l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui s'inscrit dans les défis actuels et futurs, dans le cadre d'une programmation conjointe avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). En effet, les profondes mutations qui affectent les jeunes pour les défis auxquels ils font face (insertion en emploi,*

*chômage) appellent une prise en charge rapide et des réponses adaptées qui tiennent compte des contextes économiques et sociales très différents d'une région à une autre de l'espace francophone ».*

Sous ce rapport, la CONFESJES a retenu, pour la prochaine décennie, de travailler à la consolidation des quatre (04) programmes majeurs suivants :

- Gouvernance sectorielle et actions stratégiques du Secrétariat général ;
- Jeunesse ;
- Education physique et sportive / Sport ;
- Loisir et Innovation.

La CONFESJES vise également l'optimisation de ses ressources ainsi que l'efficacité et l'efficience de sa gestion. C'est que le Secrétariat général a entrepris modernisation et la mise à niveau de son dispositif organisationnel et réglementaire mais aussi de ses processus métiers, administratifs, financiers, comptables et de contrôle, afin de les conformer aux ambitions consignées dans le plan stratégique.

Une telle approche nécessite la réévaluation des routines actuelles et la mise en place d'une organisation, des règles et d'un système de management adaptés au nouvel environnement. La CONFESJES a ainsi décidé de se lancer dans un processus de réorganisation en vue de se doter d'une organisation à la hauteur de ses ambitions. Pour ce faire, elle a choisi de se faire accompagner par un consultant qui travaillera en étroite collaboration avec les responsables.

L'objectif principal de cette mission est de réaliser, conformément aux pratiques et aux règles généralement admises, un audit organisationnel de la CONFESJES couvrant à la fois la qualité de son organisation, de son fonctionnement et de sa performance et devant aboutir à l'identification des sources de blocage du fonctionnement normal pour dégager des axes d'amélioration de l'efficience et de l'efficacité de ses actions.

Les résultats ont porté sur les domaines suivants :

1. Cadre légal et réglementaire (dispositions juridiques et réglementaires)
2. Organisation de la CONFESJES
  - Organigramme
  - Fiches de postes (attributions des postes, adéquation du profil des agents aux postes)
  - Modalités de prise décision
  - Manuel de procédures
  - Organisation et procédures financières et comptables
3. Planification et suivi/évaluation
4. Climat de travail
5. Performance des agents

Tous ces aspects ont fait l'objet d'une analyse séquentielle qui ont aboutis aux conclusions qui été partagés avec les Experts. In fine, le rapport définitif sera déposé incessamment.

## **VII/Synthèse des observations, suggestions etc.**

Après les différentes présentations, le Président de séance a indiqué que, sans tenir compte de l'ordre de présentation et pour un souci de gestion du temps, chaque participant (présent ou en virtuel), peut s'exprimer sur la question qui le préoccupe.

Les réactions ont porté sur :

- Les hommages rendus à Feu Bouramah Ali HAROUNA, au DJ/CISG et au personnel du Secrétariat général pour avoir relevé le défi de conduire la période de transition.
- La conformation dans tous les documents de l'appellation « Fédération de Wallonie Bruxelles » en lieu et place de « Fédération française de Belgique »
- Le Projet « Double carrière sportive » expérimenté en Fédération Wallonie Bruxelles et dont le modèle est inscrit dans le Programme 2021 de la CONFEJES
- Sur l'action n° 40 du rapport d'activités 2020, mentionner la Tunisie au titre des EGM ayant célébrés les « Vingt ans du GTCF »
- Adoption du rapport de la CAF
- Le manque de synchronisation entre les recommandations du Rapport sur les Réformes institutionnelles et celui de l'Audit organisationnel, d'où l'idée de procéder à leur harmonisation et la diffusion des conclusions auprès des EGM pour une large appropriation
- La suggestion de procéder à la lecture intégrale du Projet de Relevé de décisions
- Le partage de l'agenda de la mission de suivi des projets PPEJ pour une participation éventuelle des représentations diplomatiques des Etats bailleurs
- La mise n réseau des Conseils nationaux de jeunesse (CNJ)
- La mise en cohérence entre la Stratégie jeunesse du G5 Sahel avec l'Organisation internationale de la Francophonie
- L'exercice de la Direction administrative et financière de ses missions autres que celles de la gestion seulement du Budget (dans sa partie recettes/dépenses)
- La construction des programmes en tenant compte des besoins/aspirations des EGM
- L'amélioration de la communication digitale de la CONFEJES et la nécessité de mobiliser davantage de jeunes autour des objectifs de l'Institution
- La satisfaction l'initiative du renforcement de capacités des EGM dans le domaine de l'EPS/Sport
- La jonction des programmes de la CONFEJES avec celles des collectivités territoriales des EGM et l'appréciation positive de l'initiative de la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement
- La nécessité de promouvoir des sociétés et l'entrepreneuriat sportifs pour mobiliser plus de ressources au profit du sport
- La sous-estimation du montant de sept (7) millions pour soutenir certaines APS dans les pays
- Le schéma de relations CONFEJES/Collectivités territoriales
- L'indication des lieux d'exécution, les cibles et le nombre des bénéficiaires dans les fiches de programmes
- La création d'un poste d'un spécialiste de Suivi Evaluation des Programmes dans les Réformes institutionnelles
- L'ancrage des « Loisirs » dans l'organigramme du moment
- L'expérimentation dans certains EGM, de programmes ciblant les anciens sportifs pour leur réinsertion et des enseignements sports-études. Recherche de liens et de synergie avec les EGM de la CONFEJES
- Comment bénéficier de l'accompagnement de la CONFEJES dans l'élaboration et le financement des référentiels des politiques publiques de jeunesse par les EGM et l'acquisition de matériels didactiques pour les fédérations et les établissements scolaires



- L'appréciation positive de la contribution significative de la CONFEJES à la mise en œuvre de l'Action n°37/2020, au profit des instituts nationaux de formation J/S
- Modéliser les rencontres des DJ/CNJ du G5 Sahel dans l'espace des EGM de la Francophonie
- La promotion de relations de collaboration et de confiance entre les forces de défense et de sécurité et les jeunes et leurs organisations représentatives
- L'impact des camps de jeunesse dans l'éducation civique et citoyenne des jeunes
- Mentionner que le Congo a bénéficié des APEJ
- L'institutionnalisation par les EGM d'une « semaine GTCF », et l'insertion de leurs activités dans les programmes des Départements ministériels

#### **VIII/Eléments de réponse du DJ/CISG**

- Après avoir enregistré les questions, suggestions entre autres, le DJ/CISG a apporté des éléments de réponse ci-après :  
Il est prévu effectivement une harmonisation des recommandations des groupes de travail sur : Les Réformes institutionnelles, les Textes fondamentaux, les arriérés de cotisations et les décorations et l'Audit organisationnel ;
- Pour l'appui aux politiques publiques de J/S et le matériel sportif, la CONFEJES ne s'écartera pas des missions régaliennes des Etats, et ne peut descendre au niveau des collectivités territoriales
- La rencontre des directeurs nationaux de jeunesse/CNJ de Nouakchott est maintenue et le Cadre de concertation entre ces deux entités est en gestation
- Le rapport de la CAF sera mis à la disposition de tous les EGM
- A propos des missions de suivi-évaluation des projets PPEJ, les ambassadeurs des pays bailleurs seront associés
- Pour la mise en œuvre des programmations, les EGM ont la latitude d'accueillir des actions de la programmation
- Les montants inscrits pour les actions sont à titre indicatif : ils peuvent être majorés ou minorés, d'autant que le EGM peuvent amplifier le nombre de bénéficiaires par une contribution nationale
- L'analyse de l'étude d'impact du PPEJ, a révélé que beaucoup d'EGM se sont inspirés du modèle pour se doter de fonds nationaux de financement des jeunes et/ou de leurs groupements
- Invitation sera adressé au Directeur des Sports du Bénin, afin de partager l'expérience de cet Etat, sur le financement des APS/EPS

Avant la clôture de cette séquence, le Représentant de l'Université Senghor d'Alexandrie, dans le cadre du partenariat avec la CONFEJES, a informé sur les outils développés sur l'élaboration, la conduite et le suivi-évaluation des politiques publiques de J/S, la formation « certifiante » sur la même thématique qui sera déroulée en mode bimodale en quatre semaines, et dont l'appel à candidater se fera incessamment et le Manuel de gestion des politiques publiques J/S qui en sera l'outil de base

#### **IX/ Lecture et discussions du Projet de Relevé de décisions :**

Le DJ/CISG a procédé à la lecture du Projet qui a suscité les observations suivantes :

- Fusionner les décisions 12-15-16 ; car elles portent sur le même objet
- La décision n° 19 concernant le GTCF sera reformulé sur proposition de la Présidente internationale du GTCF (Madame Fall Aminata DIOUF du Sénégal).

- Sur la décision n° 26, concernant le colloque international sur la problématique de développement du sport pour personnes en situation de handicap en Afrique francophone, l'Etat du Cameroun ayant validé le projet, il se dérouler en juin 2021 dans ce pays
- A la décision n° 36, mettre : « à travers l'appel à candidature, en lieu et place de tout en envisageant »

La lecture du Projet de Relevé de décisions étant le dernier point des travaux, le Président de séance a remercié à nouveau les participants pour leur patience, et leur contribution, preuve que la CONFEJES reste un espace de programmes de jeunesse-sports-loisirs.

#### **X/ Cérémonie de clôture :**

Elle a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre en charge de la Jeunesse au nom des ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.

#### **10.1 Discours du DPJ/CISG**

Monsieur le représentant du Ministre de la Jeunesse, et de la Promotion de l'entrepreneuriat des Jeunes ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs ;

Mesdames et Messieurs les Experts.

Nous voici au terme de cette réunion des experts. Dans mon propos à la cérémonie officielle d'ouverture, je saluais déjà l'accueil chaleureux réservé et les conditions de séjour offertes conformément aux traditions d'hospitalité du pays des hommes intègres malgré le contexte de la Covid-19.

Mesdames et Messieurs ;

Comme en attestent les résultats, les questions inscrites à l'agenda ont été passées en revue, un rapport et un projet de relevés de décisions ont été stabilisés en vue de la réunion des Ministres.

Dans la conduite des travaux, nous avons gardé à l'esprit que cette Conférence ministérielle a été inscrite sous le signe de présager un avenir meilleur pour notre institution avec l'ensemble des réformes envisagées.

Les experts ont également pris en compte dans leur démarche, les données du contexte international actuel marqué par la pandémie de la Covid-19 et les nouvelles dynamiques enclenchées avec la stratégie économique de la francophonie 2021-2025 qui a placé la jeunesse au cœur des défis de la croissance et de la stabilité économique de l'espace francophone.

L'autre fait fondamental ou structurant est relatif au rôle dévolu au sport et aux activités physiques dans les transformations sociales et économiques au sein des Etats et Gouvernements Membres mais aussi dans le cadre de la continuité de la préparation de nos sportifs pour leur participation glorieuse aux prochains événements sportifs majeurs.

Dans ce cadre, la poursuite des Clubs CONFEJES dans divers activités sportives, constituera des moments importants pour la participation de nos sportifs aux prochains Jeux de la Francophonie, les Jeux Olympiques d'été de Paris en 2024 et les jeux olympiques de la jeunesse de 2026 à Dakar, au Sénégal.

Bien entendu, la mise en œuvre de ces différents programmes sectoriels : promotion de la Jeunesse, développement du sport, coopération francophone, gouvernance sectorielle, formation des cadres, Egalité de genre, partenariat doivent faire l'objet de plus d'attention en cette période de Covid-19 et post-Covid.

J'estime, Monsieur le représentant du Ministre, que les experts ont fait preuve de beaucoup d'engagement dans leurs travaux et espère que les propositions rencontreront l'approbation des ministres et chefs de délégations.

Je voudrais, pour ma part, saluer encore leur grande générosité à respecter les mesures barrières et le port du masque pendant les travaux et en toute circonstance pour lutter contre cette pandémie.

Je vous prie de bien vouloir adresser mes remerciements à Monsieur le Ministre et à son homologue des Sports et des loisirs.

Je vous remercie de votre aimable attention

## **10.2 Discours du Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes**

Nous voilà au terme des échanges entre Experts Jeunesse et Sport dans le cadre de la 38<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

Au cours des échanges, vous avez examiné, entre autres, le rapport de la Commission Administrative et Financière, le compte rendu des activités 2020, le programme 2021 et le rapport des réformes institutionnelles.

Je voudrais vous féliciter pour la qualité des documents obtenus qui seront soumis après demain à la session ministérielle. Votre assiduité aux travaux et votre sens de responsabilité constituent des gages de la bonne facture des documents.

- Distingués invités,
- Mesdames et messieurs,

Encore une fois de plus, le Burkina Faso, pays des hommes intègres est fier et honoré de vous accueillir, renouvelle son engagement et marque sa disponibilité pour assurer avec vous, le succès de cette conférence.

- Chers participants,
- Chers experts,

Notre institution a besoin d'un souffle nouveau. C'est pourquoi, je salue les propositions de réformes que vous avez formulées, qui, si elles sont adoptées, permettront sans doute de renforcer la CONFEJES.

En effet, pour plus de quiétude au sein de l'équipe et pour plus d'impact sur ses cibles, la CONFEJES a besoin de réformes hardies pour maintenir son leadership et être un véritable outil de promotion de la jeunesse et des sports dans nos pays respectifs.

- Distingués invités,
- Chers experts,
- Mesdames et messieurs,

Je voudrais remercier l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES avec à sa tête, le chargé de l'intérim, pour votre assistance et votre appui constant dans le déroulement de cette conférence. De même, ma gratitude s'adresse au Royaume du Maroc qui a assuré la direction des échanges nous ayant permis d'obtenir des documents de haute facture à soumettre à nos ministres.

Mesdames les Experts du Royaume du Maroc,

Veillez transmettre aux autorités de votre pays, notre gratitude. En rappel, une équipe du Comité National d'Organisation a séjourné au Maroc en janvier dernier, pour s'inspirer de leur expérience dans le cadre de l'organisation de cette conférence.

J'exprime mes remerciements aux Experts ici présents et ceux qui participent par visioconférence pour votre grande disponibilité et vos contributions immenses aux travaux. Je ne saurais passer sous silence les organisateurs pour leur grande sollicitude.

- Distingués invités,
- Mesdames et messieurs,
- Chers experts,

Pour clore mon propos, je voudrais vous réitérer la gratitude des autorités burkinabè et vous souhaiter une bonne suite de séjour à Ouagadougou, au Burkina Faso. Je vous invite à rester disponible pour assister vos ministres dans la réunion ministérielle qui s'ouvre après-demain.

Sur ce, aux noms des Ministres en charge de la jeunesse et des sports du Burkina Faso, je déclare close la réunion des Experts en prélude à la 38<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)**

**Ouagadougou (Burkina Faso), le 23 février 2021**

Dans le cadre de la 38<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de la CONFEJES, la réunion de la Commission administrative et Financière (CAF) s'est tenue le 23 février 2021 de 13 h 30 à 16 h 10 en présentiel et en visioconférence.

**Etats et Gouvernements présents :** Bénin, Burkina Faso, Canada-Québec, Canada Nouveau Brunswick, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Madagascar, Maroc, Tchad, Tunisie.

Absents : Gabon, Guinée, Seychelles.

Les travaux se sont déroulés sans discontinuité sous la Présidence de Monsieur Mohammed HAMIMAZ du Département de la jeunesse et des Sports du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, et avec le rapportage de la Directrice Administrative et Financière de la CONFEJES.

Le présent rapport qui rend compte des travaux de ladite réunion est structuré autour des points suivants :

### **a) - Introduction du Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat Général**

En préambule, le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, remercie de leur présence les membres de la CAF, souhaite la bienvenue à tous au « pays frère des hommes intègres », le Burkina Faso, à l'occasion de la 38<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de la CONFEJES, ainsi qu' une bonne réussite dans cette entrée en matière qu'est la commission administrative et financière, et enfin, souhaite que les travaux soient couronnés de succès pour la CONFEJES et pour toute la jeunesse de l'espace francophone.

### **b) -Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est donc adopté comme suit :

1. Rapport des commissaires aux comptes ;
2. Note du Secrétariat général sur le Rapport des commissaires aux comptes ;
3. Compte rendu financier 2020 ;
4. Examen du projet de budget de fonctionnement 2021 ;
5. Examen du projet de budget d'équipement/investissement 2021 ;
6. Examen du projet du budget de programmation 2021.

#### **1. Rapport des Commissaires aux comptes**

Les Commissaires aux comptes, **M. Philippe DUBOSCQ** et **M. Hafid ESSEKKAKKI** ont à l'entame de leur propos, en leurs noms et ceux de leurs prédécesseurs, salué la mémoire du défunt **Bouramah Ali HAROUNA**, qu'ils ont côtoyé, pendant plusieurs années, et dont l'annonce du brutal décès en été 2020 a causé une vive émotion. Ils rendent compte de la mission de commissariat aux comptes de l'exercice 2020, réalisée du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021 à distance, dont les principaux axes sont :

- La nature des travaux de vérification ;
- Exécution des budgets 2020 ;
- L'évolution des cotisations et contributions en 2020 ;
- Observations générales suite à la mission ;
- Recommandations.

### **1.1 La nature des travaux de vérification**

Elle est relative aux observations générales liées aux normes de vérification reconnues au plan international, à l'examen préalable du contrôle interne, à la vérification des principaux documents financiers annuels et aux entretiens avec les principaux responsables de la CONFES. Les Commissaires soulignent les conditions particulières de réalisation de la mission en 2021, marquée par le décès du Secrétaire général suivi d'une période d'incertitude juridique, ainsi que le délai court de réalisation du rapport.

### **1.2 Exécution des budgets 2020**

Budget de fonctionnement : 96.9 %  
Budget d'équipement : 31.7 %  
Budget Programmes : 87,77 %  
Budgets fléchés : 90.70 %

### **1.3 Evolution des cotisations 2016-2020**

Pour ce qui est des cotisations et contributions de l'année 2020, le constat d'une stabilité par rapport aux années précédentes a été fait.

L'évolution des soldes des cotisations et contributions dues par les EGM en 2020 sont en nette augmentation en 2020 pour :

- les cotisations statutaires : 363 millions FCFA (16 pays) ;
- le PPEJ : 300 millions FCFA (16 pays) ;
- le FFPO : 65 millions FCFA (18 pays) ;
- les financements fléchés : 42 millions FCFA et ;

et en diminution pour le Fonds commun : 85 millions FCFA (05 pays).

### **1.4 Observations générales suite à la mission de vérification**

Elles ont porté sur quatre (04 points) : la gestion des Ressources Humaines, l'organisation et fonctionnement du Secrétariat général, les dépenses de fonctionnement, l'exécution des programmes, la gestion et apurement des caisses d'avance, et les comptes bancaires (BRM). A l'issue de ces observations, des recommandations ont été formulées.

## 1.5 Recommandations

Trois (03) recommandations sont non reconduites, trois (03) reconduites, et trois (03) nouvelles recommandations sont ajoutées.

### ***a) - Recommandations précédentes non reconduites, mais qui feront l'objet d'un suivi lors de la mission réalisée en 2022***

- Régulariser la situation des agents en activité, mais sans contrat depuis début janvier 2020; ne plus recruter les agents contractuels au moyen de contrats de prestation et recourir systématiquement à des contrats de travail ; pour les emplois permanents figurant dans l'organigramme de la CONFÉJES, recruter des agents en contrat à durée indéterminée puis les titulariser à l'issue d'une période d'essai s'ils donnent satisfaction ; pour les besoins temporaires, recruter des agents en contrat à durée déterminée en respectant les limites fixées par le droit du travail (nombre de contrats avec le même employeur, durée maximale).

- Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFÉJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, etc.) dans un contexte financier **contraint**.

- Solder les caisses d'avance sans tarder après la tenue des événements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFÉJES, et en tout état de cause avant la clôture de l'exercice comptable. Liquider, avant la fin du premier semestre 2020, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non soldées au 31 décembre 2019.

### ***b)- Recommandations reconduites 03 (avec, le cas échéant, actualisation du libellé)***

1. a) Poursuivre la démarche d'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFÉJES (cadres internationaux et agents de recrutement local) en améliorant les documents utilisés, en définissant les objectifs à atteindre et en précisant les critères d'appréciation des résultats obtenus. b) adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFÉJES.
2. Compte tenu des difficultés rencontrées depuis 2018 avec la banque BRM auprès de laquelle la CONFÉJES dispose d'un compte courant et d'un placement à terme de 300 000 000 FCFA, rechercher d'autres banques plus fiables susceptibles d'offrir des conditions financières comparables et transférer la totalité du dépôt à terme à d'autres banques ; diversifier en tout état de cause le portefeuille de placements pour minimiser le risque.
3. Demander en 2021 les propositions tarifaires de nouvelles agences de voyages pour les comparer avec les prix de l'agence actuelle ; passer un nouveau marché avec deux à trois d'entre elles pour avoir plus de choix selon les destinations et les compagnies aériennes, réduire ainsi le coût des billets d'avion et éviter une dépendance vis-à-vis d'un seul fournisseur ; formaliser les résultats de ces mesures.

### Recommandations nouvelles pour 2021 (03)

4. Compléter les Textes fondamentaux pour permettre au Président en exercice, dès la constatation de la vacance du poste de Secrétaire général, de désigner rapidement un cadre chargé de l'intérim afin d'assurer la continuité des affaires courantes de l'institution dans l'attente d'une réunion ministérielle extraordinaire.

5. a) Face aux difficultés récurrentes de recrutement de cadres internationaux à la direction administrative et financière, envisager de pourvoir le poste de directeur administratif et financier adjoint par un agent de recrutement local, recruté sur la base d'un contrat à durée indéterminée, à l'issue d'une période d'essai ; b) Comblent le poste de directeur administratif et financier, vacant depuis avril 2019, par le recrutement d'un cadre international ; c) Organiser, à titre transitoire, jusqu'à la nomination d'un nouveau responsable, les responsabilités administratives, financières et en matière de ressources humaines au sein de la CONFEJES, l'intérim assuré par **Mme METI épouse ZE**, prenant fin à l'issue de la Conférence ministérielle prévue du 23 au 27 février 2021.

6. Imputer dès 2021 la rémunération de l'ensemble des agents en contrat à durée déterminée au poste « charges de personnel » du budget de fonctionnement et non au poste « honoraires » ou au budget des programmes.

#### 1.5 Appréciation générale et suites envisagées

Estimant que la comptabilité générale de la CONFEJES retrace fidèlement les transactions de l'année 2020, les commissaires aux comptes proposent de donner :

- le Quitus à **Monsieur Bouramah Ali BOURAMAH** pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 03 août 2020 ;
- le Quitus au Directeur des Programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général, **Monsieur Modibo TRAORE** pour sa gestion du 15 septembre au 31 décembre 2020 ;
- d'approuver les comptes et la gestion assurée par les cadres de la CONFEJES au titre de la gestion des affaires courantes pendant la période du 4 août au 14 septembre 2020.

## 2. Note du Secrétariat général sur le Rapport des Commissaires aux comptes

Le Chargé d'Intérim au Secrétariat Général a rendu un vibrant hommage à **Monsieur Bouramah Ali BOURAMAH**, décédé en fonction le 03 août 2020. Il présente la période et les conditions d'exécution de la mission de vérification en février 2020 compte tenu des contraintes sanitaires, avec l'envoi des documents et la tenue des visioconférences : la mission couvre les domaines de gestion administrative et Financière de la CONFEJES, prend en compte les trois (03) périodes de gestion et relève les progrès dans les domaines de l'administration et la tenue des livres comptables.

Nonobstant les réserves émis dans divers domaines d'intervention qui ont conduit à d'importantes recommandations, la mission est en mesure de certifier que les comptes sont sincères et fidèles.

Au vu de ce qui précède, le Directeur des Programmes Jeunesse, au nom du Secrétariat général, prend acte des recommandations formulées. Il remercie les Commissaires aux comptes pour l'exhaustivité de leur rapport, exprime tout l'intérêt pour les suggestions et



les conseils prodigués en vue de l'amélioration de la gestion administrative financière et comptable de la CONFESJES.

### 3. Compte rendu financier 2020

En préambule, la Direction Administrative et Financière présente le compte rendu financier aux Etats et Gouvernements membres pour leur permettre d'apprécier la manière dont les fonds attribués ont été alloués et utilisés, de mesurer l'exécution des budgets de fonctionnement, d'équipement et des programmes approuvés par 14<sup>ème</sup> réunion du Bureau tenue en Visio conférence du 21 au 25 juin 2020.

La présentation du compte rendu financier met en évidence les principaux éléments suivants :

- Le bilan, qui contient une analyse des immobilisations, des flux de trésorerie, de la situation des réserves et des contributions est, au 31 décembre 2020, équilibré à l'actif et au passif à au montant de 1 388 239 932 FCFA.
- Le compte des résultats présente la différence des ressources et les dépenses des diverses activités se présente ainsi qu'il suit : - 4 693 690 FCFA pour le fonctionnement, - 4 293 770 FCFA pour les programmes, 29 022 440 FCFA pour les PPEJ, 46 633 333 FCFA pour les APEJ/FFPO et 23 313 555 FCFA pour le Fonds Commun
- Le budget de fonctionnement, arrêté à la somme de 275 179 100 FCFA, a été exécuté à hauteur de 266 654 427 FCFA, soit à 96,9 % ;
- Le budget d'équipement arrêté à la somme de 42 072 000 FCFA, a été exécuté à hauteur de 13 431 800 FCFA, soit 29 % ;
- Les dotations budgétaires des programmes en 2020 s'élèvent à 825 465 281 FCFA. Elles ont été exécutées à hauteur de 87,77 % pour tous les programmes dont :
  - 73.32 % pour le programme 1,
  - 74.54 % pour le programme 2 hors PPEJ et 96.71 % pour le PPEJ ;
  - 93.01 % pour le programme 3 hors APEJ et 78.85 % pour le FFPO.
- Outre les dotations budgétaires ouvertes au titre de la programmation prioritaire et conditionnée, la CONFESJES a bénéficié au titre de conventions hors programmes de concours financiers à hauteur de 59 354 551 FCFA. Ce budget a été exécuté à hauteur de 53 835 941 FCFA soit un taux de 91%.
- Les recouvrements des cotisations et contributions en 2020 se sont chiffrés ainsi qu'il suit :
  - 68.48 % pour les cotisations statutaires
  - 31.20 % pour les contributions au PPEJ ;
  - 85.02 % pour les contributions hors FFPO et APEJ ;
  - 21.36 % pour les contributions aux Fonds communs.

Après les trois présentations, les échanges qui s'ensuivent portent principalement sur quatre (04) points :

- a) La demande de suppression de l'appellation « Communauté française de Belgique » dans les documents officiels, et son remplacement en toute circonstance par

« Fédération Wallonie-Bruxelles » et la demande de correction aux pages 27, 31, 38 du contributeur aux PPEJ qui est le Gouvernement Wallon et non celui de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

- b) La nomination à la Direction Administrative et financière proposée en recrutement en CDI pour le DAF adjoint et DAF pour un recrutement de cadre international et ou local, avec la problématique relevée des EGM à proposer les cadres à ces postes depuis trois sélections.
- c) Diverses interventions ont consisté entre autres du soutien de la proposition des commissaires en recherchant les propositions exactes d'exécution de ladite recommandation

Différents points ont été relevés à cet effet :

- Le rappel du report de la décision de nomination de DAF à la 38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle conformément aux conclusions de la commission de sélection de mars 2020 ;
- L'impact de ces recrutements sur la modification des textes fondamentaux ;
- Le recrutement qualitatif d'un DAF ou DAF adjoint afin d'avoir plus d'indépendance vis-à-vis de son supérieur hiérarchique, en vue de la gestion des risques ;
- L'intérêt de conserver la stabilité de la gestion financière de la CONFEJES tout en rappelant qu'à l'issue des tests de sélection de mars 2020, Mme METI était la 1<sup>ère</sup> des 03 trois candidats.

Des propositions sont faites :

- la prolongation de l'intérim de Mme METI Christine assurant l'intérim actuellement qui pourrait être envisagé dans l'attente du recrutement d'un DAF ou d'un DAF adjoint ;
- La fin de l'intérim se situant à la prise de fonction du prochain DAF ;
- la proposition du prochain recrutement au poste de DAF dans le temps afin d'assurer un meilleur suivi du processus de recrutement et qu'elle soit reportée à une instance ministérielle en urgence (Réunion du Bureau, Extraordinaire, Conférence ministérielle) ;
- une proposition de précaution supplémentaire consistant à prévoir le recrutement des postes DAF et DAF adjoint en recrutement local complémentirement au mode mise à disposition ;

c)- Le rappel de la fin de l'intérim du Secrétariat général à cette 38<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle ;

d)- L'évaluation des cadres pour savoir s'il y a un contrat de performance ou non ou des fiches de poste afin de pouvoir mener à bien l'évaluation.

Il est retenu de faire la proposition aux ministres de prolonger l'intérim au poste de DAF de l'intérimaire actuel jusqu'à la prise de service du prochain DAF.

A l'issue des échanges, la CAF adopte le Rapport des Commissaires aux comptes, le compte rendu financier. Elle propose d'accorder les quitus au titre de l'année 2020 à deux périodes de gestion et d'approuver la gestion et les comptes de la période de gestion des affaires courantes.

#### **4. Examen du projet de budget de fonctionnement 2021**

La Directrice Administrative et Financier par intérim présente le projet de budget de fonctionnement 2021 de 275 179 100 FCFA, conformément au principe de croissance zéro par rapport au budget 2020. Elle mentionne l'existence d'un excédent de recettes de 5 737 900 FCFA sur un budget de recettes de 280 917 000 FCFA, en raison de l'observation du principe ci-dessus zéro édicté depuis des années.

#### **5. Examen du projet de budget d'équipement/investissement 2021**

La CONFESJES actualise le budget d'équipement 2021 en le planifiant sur des années conformément à la prévision de baisse des revenus de placement en vue de la poursuite des efforts de modernisation des équipements aux normes de télétravail. Il s'élève à 30 980 317 FCFA ; de remplacement des équipements obsolètes et des aménagements au Secrétariat général.

A l'issue de la présentation des budgets de fonctionnement et équipement 2021, la CAF adopte lesdits projets de budget de fonctionnement pour l'année 2021.

Après la présentation des deux budgets par la Directrice Administrative et Financière, la CAF adopte le projet de budget de fonctionnement et d'équipement/investissement 2021.

#### **6. Examen du projet de la programmation 2021**

Au regard des réalités budgétaires, le Secrétariat général propose, pour la programmation 2021, un budget prévisionnel de 928 714 818 FCFA pour les composantes prioritaires, sous réserve des ajustements liés aux annonces de financement à venir :

- Programme 1, Appui à la gouvernance et Actions stratégiques : 114 000 000 FCFA soit, 12 % ;
- Programme 2, Jeunesse : 419 634 818 FCFA, soit 45 %
- Programme 3, EPS/Sport : 395 080 000 FCFA soit 43 %.

La CAF se félicite du réalisme du projet de programmation présenté et s'en remet à l'analyse approfondie par la Réunion des Experts et à la soumission du projet de programmation 2021 amendé à la Conférence ministérielle pour adoption.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 10

#### **Fait à Ouagadougou, le 23 février 2021**

*Le Président de séance*, faisant la synthèse, s'est réjoui du niveau et de la qualité des débats et a remercié les participants (présents ou en virtuel) de leur disponibilité durant les travaux. Il a par ailleurs rassuré que la substance des débats sera portée à la connaissance des ministres habilités à prendre les décisions finales.



**8<sup>e</sup> EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL D'EXCELLENCE  
PPEJ DE LA MEILLEURE ENTREPRISE JEUNE DE L'ANNEE**

**Prix**

**Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO**

*EDITION 2021  
Ouagadougou (Burkina Faso)*

## **RAPPORT DU JURY**

La question de l'emploi des jeunes constitue un des défis majeurs de notre époque. L'intérêt des acteurs internationaux pour cette question cruciale fait écho à l'ampleur du désœuvrement qui affecte cette frange importante de la population mondiale et à la difficulté qu'accusent les Etats, dont particulièrement ceux du Sud, à mettre en œuvre des politiques adaptées.

Pour ce qui les concerne, à travers la Stratégie économique et la Stratégie jeunesse, toutes deux adoptées lors de leur XV<sup>ème</sup> Sommet tenu à Dakar en novembre 2014, les Etats et Gouvernements membres de la Francophonie ont réaffirmé avec force cette volonté de lutte. Et, bien entendu, au sein de la famille francophone, la CONFESJES se félicite d'autant plus de ces textes, elle qui, il y a plus d'un quart de siècle déjà, lançait l'actuel Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (le PPEJ), afin, précisément, de contribuer à répondre à la préoccupation déjà cruciale du chômage des jeunes.

Le PPEJ est une des composantes phares des actions de la Direction des Programmes Jeunesse de la CONFESJES. Le PPEJ intervient par des formations à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs mais aussi par des financements de micro-entreprises ou micro-activités génératrices de revenus, permettant ainsi l'auto-promotion des jeunes par des emplois qu'ils créent eux-mêmes. Le PPEJ se veut un outil d'insertion socio-économique des jeunes et ce, quel que soit leur niveau de formation.

Malgré cette légitimité conceptuelle et un succès avéré avec des dizaines de milliers de jeunes formés et plus de 60 projets annuellement financés en moyenne au sein de l'espace francophone depuis 1989, le PPEJ est toutefois demeuré globalement trop peu connu en Francophonie et, a fortiori, sur le plan international.

Afin de renforcer la visibilité de ce programme, la CONFESJES a dès lors décidé, en 2006, l'organisation bisannuelle d'un Concours d'Excellence de la Meilleure Entreprise Jeune de l'année. Enfin, pour honorer la mémoire de la responsable du programme au sein de la CONFESJES, décédée en 2007, le prix a, depuis, été rebaptisé « *Prix d'excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO* ».

Pour ce qui concerne plus précisément cette édition 2021, organisée à Ouagadougou, six candidats au prix d'excellence étaient annoncés, en provenance du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo.

Le Jury était composé de Mmes Chada ABOUNACER (Royaume du Maroc) et Fatoumata SYLLA (CONFEJES) ainsi que de MM. Loïc LUYEYE (France – par visioconférence), Assami B. TIENDREBEOGO (Burkina Faso), et Alain VERHAAGEN (Fédération Wallonie-Bruxelles, président du jury).

Réuni en séance de travail le 22 février 2021 à Ouagadougou, le jury a convenu, de manière consensuelle, d'articuler son évaluation autour des trois étapes chronologiques distinctes suivantes, à conduire les journées des 23 et 24 février :

- premièrement, une présentation libre, par le candidat seul, de chaque projet aux seuls membres du jury. Cette présentation serait appuyée, le cas échéant, de tout support que le candidat aurait jugé utile et/ou possible de mobiliser ;
- deuxièmement, dans la foulée de la première étape, un entretien individuel avec le seul candidat, entretien au cours duquel le jury poserait à chaque candidat quatre questions identiques, relatives à l'originalité de son projet, son impact économique, son impact social et, enfin, aux difficultés rencontrées. En clôture de l'entretien individuel, le jury poserait ensuite toutes les questions complémentaires que, le cas échéant il jugerait utiles ;
- troisièmement, une visite de chaque stand afin de permettre aux membres du jury de visualiser les réalisations concrètes de chaque projet dans un contexte public d'exposition.

Ensuite, le jury se retirerait pour délibérer.

Le 23 février, le jury a également tenu à échanger, au préalable à l'épreuve, sur l'ensemble de ces modalités avec tous les candidats et leurs accompagnateurs respectifs afin de garantir la transparence totale des procédures qu'il avait ainsi décidées et également permettre aux candidats et leurs accompagnateurs de poser au jury toutes questions que ceux-ci jugeraient utiles afin de se préparer au mieux à l'épreuve de sélection.

A l'issue des trois étapes d'évaluation, le 24 février, à l'unanimité de ses membres, le jury a constaté :

- premièrement, l'implication particulièrement déterminée de tous les candidats dans leurs projets respectifs et, par-delà, au bénéfice du développement socio-économique de leur pays ;
- deuxièmement, la qualité incontestable de l'ensemble des candidatures. A ce titre, le jury a d'ailleurs tenu à rappeler à toutes et à tous que, quelle que soit l'issue du concours, le fait d'être sélectionné pour y participer constituait déjà une reconnaissance de l'indéniable qualité de leur projet.

A l'issue de ses délibérations du 24 février, le jury a cependant considéré que trois projets se distinguaient tout particulièrement dans leur adéquation avec l'esprit du PPEJ, notamment par leur effet démultiplicateur pour l'emploi des jeunes. En conséquence, à l'unanimité de ses membres, le jury a décidé de décerner les différents prix de cette édition 2021 ainsi qu'il suit :

- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Monsieur Jean Collince MBE, du Cameroun, pour son projet dénommé *Ets MJC Shoes* ;

- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à M. Marième DIOUF, du Sénégal, pour son projet dénommé *Glam by Rem* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Madame Sènan Ingrid LEGBA, du Bénin, pour son projet, dénommé *PROGESPAM* ;

Ensuite,

- le troisième prix du Concours international d'Excellence à Madame Ama Frederique Andrea AVI, de la Côte d'Ivoire, pour son projet de *production de lingettes bio* ;
- le deuxième prix du Concours international d'Excellence à Monsieur Souleymane YOUGBARE, du Burkina Faso, pour son projet dénommé *Aquapro Wendtoin Noura* ;
- et, enfin, le Prix d'Excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO de la meilleure entreprise jeune de l'année 2021 à Madame Ama SOGBO, du Togo, pour son projet dénommé *SG Ma Lumière*.

*Fait à Ouagadougou, ce 26 février 2021*

Chada ABOUNACER (Royaume du Maroc)

Loïc LUYEYE (France – suivi par visioconférence)

Fatoumata SYLLA (CONFEJES)

Assami B. TIENDREBEOGO (Burkina Faso)

Alain VERHAAGEN (Fédération de Wallonie-Bruxelles, président du Jury)

## **LISTE DES PARTICIPANTS**



**38<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la CONFJES**  
**Réunion des EXPERTS**  
**Liste de présence**

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone/Télécopie
1	Djondandi TAITOUIN	Tchad	Directeur Jeunesse et Loisirs	<a href="mailto:djondandi@yahoo.fr">djondandi@yahoo.fr</a>	+ (235) 66 29 68 46
2	Abakar Djarmah AUMI	Tchad	Directeur général Sports	<a href="mailto:dgstchad@gmail.com">dgstchad@gmail.com</a>	+ (235) 66 29 80 54
3	Malaca Raphaël JOAO	Guinée Bissau	Expert / Sport	<a href="mailto:rajomaphael@gmail.com">rajomaphael@gmail.com</a>	+ (245 ) 95 595 29 28
4	Cadja CASSAMA	Guinée Bissau	Présidente de l'ANEJ – Coordonnatrice PPEJ	<a href="mailto:cassama5@hotmail.com">cassama5@hotmail.com</a>	+ (245) 53 550 90
5	Samira SMAILI	Maroc	Chargée des programmes de la Coopération – volet Sport	<a href="mailto:samouramail@yahoo.fr">samouramail@yahoo.fr</a>	+ (212) 661 39 82 82
6	Mohammed HAMIMAZ	Maroc	Directeur du Sport	<a href="mailto:hamimazm@gmail.com">hamimazm@gmail.com</a>	+ (212) 661 90 58 49
7	Mohamed OUZIANE	Maroc	Directeur de la coopération	<a href="mailto:ouzianemohamed@yahoo.fr">ouzianemohamed@yahoo.fr</a>	+ (212) 661 89 69 40
8	Salamata CISSE Epse COULIBALY	Côte d'Ivoire	Directeur du Centre National du Sport de Haut Niveau (CNSHN)	<a href="mailto:cisse_sala@yahoo.fr">cisse_sala@yahoo.fr</a>	+ (225) 07 07 01 38 06
9	Ibrahima DIABATE	Côte d'Ivoire	Sous – Directeur de la Vie Associative / Ministère Jeunesse	<a href="mailto:ibnyousefni.id@gmail.com">ibnyousefni.id@gmail.com</a>	+ (225) 07 47 50 90 65
10	Rasmané SAWADOGO	Burkina Faso	Directeur Général des Sports / MSL	<a href="mailto:rsasmane10@yahoo.fr">rsasmane10@yahoo.fr</a>	+ (226) 70 26 93 89 + (226) 79 66 67 76
11	Borgia Tawes Santos N'BOUKE	Bénin	Conseiller technique du Ministre SP	<a href="mailto:nboukeborgia@gmail.com">nboukeborgia@gmail.com</a>	+ (229) 97 88 76 59

2

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone/Télécopie
12	Victor Muller NJALLER MANDENGUE	Cameroun	Expert Jeunesse /MINJEC	<a href="mailto:loicelonbo@yahoo.fr">loicelonbo@yahoo.fr</a>	
11	Simon Pierre NKOTH	Cameroun	Expert / Sport	<a href="mailto:simpinkoth@gmail.com">simpinkoth@gmail.com</a>	(237) 66 120 65 13
12	MAKAYA dit MACKAILL F. A. Charles	Congo	Expert Jeunesse	<a href="mailto:emacakail1958@gmail.com">emacakail1958@gmail.com</a>	+ (242) 05 551 08 07
13	Serge Wilfrid MBOUMA	Congo	Expert / Sport	<a href="mailto:sergembouma1@gmail.com">sergembouma1@gmail.com</a>	+ (242) 05 57 05 199 + (242) 06 81 633 62
14	Sina DEMBELE	Mali	Expert / Jeunesse	<a href="mailto:snougaly@yahoo.fr">snougaly@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mjsdnj@yahoo.fr">mjsdnj@yahoo.fr</a>	+ (223) 76 13 13 11
15	Aliou MAIGA	Mali	Expert / Sport	<a href="mailto:maigaaliou23@gmail.com">maigaaliou23@gmail.com</a>	+ (223) 76 05 41 77
16	Oumarou YAZI	Niger	Expert	<a href="mailto:yaziom@yahoo.fr">yaziom@yahoo.fr</a>	+ (227) 96 88 37 85
17	Tabsirou Amadou LY	Niger	Expert	<a href="mailto:amadoutabsirouly@gmail.com">amadoutabsirouly@gmail.com</a>	+ (227) 98 64 22 22 + (227) 90 44 93 94
18	Théodore Adrien S. NDIAYE	Sénégal	Expert	<a href="mailto:adrien2sadio@yahoo.fr">adrien2sadio@yahoo.fr</a>	+ (221) 77 533 54 92
19	Moumi KA	Sénégal	Experte	<a href="mailto:kamoumy@yahoo.fr">kamoumy@yahoo.fr</a>	+ (221) 77 65... 70 25
20	Larba PILGA	Burkina Faso	Directeur Général de la Jeunesse / Expert	<a href="mailto:lpilga@yahoo.fr">lpilga@yahoo.fr</a>	+ (226) 79 18 27 39
21	Rasmané SAWADOGO	Burkina Faso	Directeur des Sports Expert / Sport	<a href="mailto:srasmane10@yahoo.fr">srasmane10@yahoo.fr</a>	+ (226) 70 26 93 89 + (226) 79 66 67 76
22	Aminata DIOUF FALL	Sénégal GTCF CI	Coordonnatrice internationale	<a href="mailto:oussoumahi@yahoo.fr">oussoumahi@yahoo.fr</a>	+ (221) 77 551 61 71

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone/Télécopie
23	Ulvick HOUSSOU	Université Senghor	Invité	<a href="mailto:ulvick.houssou@usenghor.org">ulvick.houssou@usenghor.org</a>	+ (201) 100 26 70 62
24	Cheick KONATE	Mali	Invité	<a href="mailto:karagaoussou@yahoo.fr">karagaoussou@yahoo.fr</a>	+ (223) 66 73 07 43
25	Aliou OUMAROU	Niger / UPJ	Invité	<a href="mailto:chilien2004@yahoo.fr">chilien2004@yahoo.fr</a>	
26	David Coffi AKOUETE	Bénin	Expert / Sport	<a href="mailto:akouetedav@gmail.com">akouetedav@gmail.com</a>	+ (229) 94 94 15 18
27	Hermann Smith AHOUNDJINO	Bénin	Expert / Caf	<a href="mailto:smith2003@yahoo.fr">smith2003@yahoo.fr</a>	+ (229) 96 18 54 74
28	Alain VERHAAGEN	Fédération Wallonie Bruxelles	Correspondant national	<a href="mailto:a.verhaagen@wbi.be">a.verhaagen@wbi.be</a>	+ (324) 79 35 61 02
29	Modibo TRAORE	CONFESJES	Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général	<a href="mailto:modibo.traore@confejes.org">modibo.traore@confejes.org</a>	00 (221) 77 774 44 21
30	Maissa DIAO		Conseiller Technique	<a href="mailto:maissa.diao@confejes.org">maissa.diao@confejes.org</a>	00 (221) 70 630 26 29
31	ABDOUL BAKI Abdoul Rachid		Directeur des Programmes EPS/SPORTS	<a href="mailto:abdoul.baki@confejes.org">abdoul.baki@confejes.org</a>	00 (221) 78 474 29 89
32	Christine Gabrielle METI		Directrice Administrative et Financière pi	<a href="mailto:christine.meti@confejes.org">christine.meti@confejes.org</a>	00 (221) 70 639 30 07
33	Nathalie Diatougbe NOAMESHIE		Directrice Adjointe des Programmes Sports	<a href="mailto:nathalie.noameshie@confejes.org">nathalie.noameshie@confejes.org</a>	00 (221) 77 756 77 95
34	Fatoumata SYLLA GUEYE		Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	<a href="mailto:fatoumata.sylla@confejes.org">fatoumata.sylla@confejes.org</a>	00 (221) 70 639 30 06
35	Oumar Daouda SOGNANE	Sénégal	Expert	<a href="mailto:sognane2@hotmail.com">sognane2@hotmail.com</a>	00 (221) 77 649 64 91